

N° 75-001-X au catalogue

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

# PERSPECTIVE

**Février 2009**

Vol. 10, n° 2

- Tendances de l'emploi manufacturier
- Obésité et travail
- Revue de fin d'année



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## À votre service...

### Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 170, promenade Tunney's Pasture, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, (Ontario), K1A 0T6 (téléphone : 613-951-4628; courriel : perspective@statcan.gc.ca).

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

### Comment accéder à ce produit

Le produit n° 75-001-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de choisir la rubrique « Publications ».

### Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

### L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-X au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-X) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2009. ISSN : 1492-4978.

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s).

Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, 100, promenade Tunney's Pasture, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

### Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 <sup>s</sup>	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

# Faits saillants

*Dans ce numéro*

## ■ Tendances de l'emploi manufacturier

- Le secteur manufacturier a perdu plus d'un emploi sur sept, soit près de 322 000 postes entre 2004 et 2008. Ce secteur représentait 14,4 % de l'emploi total en 2004, mais pas plus que 11,5 % en 2008.
- L'industrie du textile et du vêtement, qui fut longtemps un des plus importants employeurs manufacturiers du pays, a été la plus durement touchée. De 2004 à 2008, cette industrie a perdu près de la moitié de ses travailleurs.
- L'industrie automobile a également été touchée très durement. De 2004 à 2008, un emploi sur cinq dans le secteur de la fabrication de véhicules automobiles et plus d'un emploi sur quatre dans le secteur de la fabrication de pièces de véhicules automobiles ont disparu.
- Les très grandes villes du pays ont été touchées aussi durement que les petites villes et régions rurales. Ces dernières ont été, tout autant que les très grandes villes, susceptibles de remplacer les emplois manufacturiers perdus par des emplois dans d'autres secteurs, particulièrement dans les services ou la construction. Mais ces nouveaux emplois dans les petites villes et régions étaient souvent beaucoup moins payants.

## ■ Obésité et travail

- L'obésité chez les travailleurs canadiens a augmenté au cours de la dernière décennie, passant de 12,5 % au milieu des années 1990 à 15,7 % en 2005.
- Il existe un lien entre une scolarité peu élevée et l'obésité chez les hommes et les femmes occupés; un faible revenu est également un facteur dans le cas des femmes.

- Certaines conditions de travail, comme le travail par quarts et un nombre excessif d'heures de travail, sont liées à l'obésité.
- Il existe une relation entre l'obésité et un niveau élevé de stress au travail, car les travailleurs obèses subissent de plus fortes tensions et contraintes au travail et ne reçoivent pas assez de soutien de leurs collègues.
- Le risque d'absence du travail est presque quatre fois plus élevé chez les jeunes hommes obèses que chez ceux ayant un poids normal.
- Chez les femmes âgées qui travaillent, l'obésité a un effet négatif sur la productivité en raison de la réduction des activités au travail, de la fréquence des jours d'incapacité et des cas de blessures au travail.

## ■ Le marché du travail en 2008

- L'emploi a connu une tendance à la hausse au cours des premiers neuf mois de 2008 (161 000 ou 0,9 %), mais il a commencé à diminuer vers la fin de l'année, chutant de 81 000 au dernier trimestre.
- Le total des heures effectivement travaillées a chuté tout au long de 2008, terminant l'année avec une baisse de 1,2 % au dernier trimestre par rapport au même trimestre de 2007.
- La croissance des gains horaires moyens est demeurée forte en 2008, à 4,3 %, après une augmentation de 4,9 % en 2007.
- Bien que le secteur manufacturier ait enregistré 35 000 pertes d'emploi en 2008 (-1,7 %), ceci représentait moins que la baisse de 129 000 emplois survenue en 2007 (-6,1 %).

Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

# PERSPECTIVE

## LA REVUE PAR EXCELLENCE

### sur l'emploi et le revenu de Statistique Canada

**Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE  
(N° 75-001-XPf au catalogue)**



Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*

<b>BON DE COMMANDE</b>	<b>ENVOYEZ À</b> Statistique Canada Division des finances 100, promenade du Pré Tunney, 6 <sup>e</sup> étage Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0T6		<b>TÉLÉPHONE</b> <b>1-800-267-6677</b> Mentionnez PF027090		<b>TÉLÉCOPIEUR</b> <b>1-877-287-4369</b> <b>613-951-0581</b>		<b>COURRIEL</b> Infostats@statcan.gc.ca		<b>MODALITÉS DE PAIEMENT</b> (cochez une seule case)					
	Veuillez débiter mon compte : <input type="checkbox"/> MasterCard <input type="checkbox"/> VISA <input type="checkbox"/> American Express								N° de carte		Date d'expiration			
	Nom								Signature					
	Entreprise				Service				Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.)					
	Adresse						Ville		Province		<input type="checkbox"/> Paiement inclus _____ \$			
	Code postal		Téléphone		Télécopieur		Signature de la personne autorisée							
	Courriel													
	N° au catalogue		Titre						Abonnement					
	75-001-XPf		L'emploi et le revenu en perspective						Canada (\$ CA)		Quantité		Total \$ CA	
							1 an		63,00					
						2 ans		100,80						
						3 ans		132,30						
*Frais de port : aucuns frais pour les envois au Canada. À l'extérieur du Canada, veuillez ajouter les frais de port comme indiqué. Les clients canadiens ajoutent soit la TPS de 6 % et la TVP en vigueur, soit la TVH (TPS numéro R121491807). Les clients de l'étranger paient en dollars canadiens tirés sur une banque canadienne ou en dollars US tirés sur une banque américaine selon le taux de change quotidien en vigueur. Les ministères du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI _____ et leur code de référence RI _____								Total						
Vos renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Statistique Canada utilisera les renseignements qui vous concernent seulement pour effectuer la présente transaction, livrer votre(s) produit(s), annoncer les mises à jour de ces produits et gérer votre compte. Nous pourrions de temps à autre vous informer au sujet d'autres produits et services de Statistique Canada ou vous demander de participer à nos études de marché.								TPS (6 %)						
Si vous ne voulez pas qu'on communique avec vous de nouveau pour des promotions <input type="checkbox"/> ou des études de marché <input type="checkbox"/> , cochez la case correspondante.								TVP en vigueur						
								TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.-L.)						
								Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA						
								<b>Total général</b>						

# Tendances de l'emploi manufacturier

André Bernard

Les difficultés éprouvées par les entreprises manufacturières canadiennes au cours des dernières années sont d'un grand intérêt pour le public (Industrie Canada, 2007). Ces difficultés ont des effets bien réels sur l'économie. De 2004 à 2008, plus d'un emploi manufacturier sur sept, soit près de 322 000 ont disparu. Dans certaines régions du pays où l'économie est peu diversifiée, les pertes d'emplois manufacturiers peuvent avoir des effets particulièrement négatifs. Dans ces régions, même la fermeture d'une seule usine, dont plusieurs entreprises dépendent à titre de fournisseur, peut affaiblir l'économie.

En même temps, la croissance de l'emploi dans les autres secteurs a été relativement vigoureuse. Il s'est en effet créé plus de 1,5 million d'emplois dans le reste de l'économie de 2004 à 2008, une croissance de 11 %. Le taux de chômage national s'est de plus régulièrement situé, au cours des années 2007 et 2008, parmi les niveaux les plus bas des 30 dernières années. Le secteur manufacturier se porte beaucoup moins bien que le reste de l'économie.

Cette étude brosse un portrait détaillé des tendances de l'emploi manufacturier au Canada de 1998 à 2008. La plupart des données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) (voir *Source de données et définitions*).

## Le contexte mondial

Le Canada est loin d'être le seul pays devant composer avec le recul de sa base manufacturière. Les États-Unis, qui continuent d'être le plus important partenaire commercial du Canada, ont vu près du quart de leurs emplois manufacturiers (4,1 millions) disparaître de 1998 à 2008<sup>1</sup>.

*André Bernard est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut le joindre au 613-951-4660 ou à [perspective@statcan.gc.ca](mailto:perspective@statcan.gc.ca).*

La grande majorité des autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont également enregistré des pertes d'emplois importantes dans ce secteur ces dernières années (Pilat et autres, 2006). De 1990 à 2003, l'emploi manufacturier a reculé de 29 % au Royaume-Uni, de 24 % au Japon, de 20 % en Belgique et en Suède et de 14 % en France. L'Irlande a été le seul pays à avoir connu une croissance impressionnante (25 %). Cette croissance s'inscrivait cependant dans un contexte particulier où l'afflux d'investissements étrangers et le secteur des services ont crû encore plus rapidement que le secteur manufacturier. Le Mexique, l'Espagne et dans une moindre mesure le Canada et la Nouvelle-Zélande étaient les seuls autres pays à avoir connu une

## Source de données et définitions

Les données canadiennes proviennent de l'**Enquête sur la population active** (EPA). L'EPA est une enquête mensuelle d'environ 54 000 ménages. L'échantillon de l'EPA est représentatif de la population civile non institutionnalisée de 15 ans et plus. L'EPA exclut ceux qui vivent dans les réserves, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les pensionnaires d'établissement. Les territoires sont également exclus pour cette étude. Les industries sont définies selon le **Système de classification des industries de l'Amérique du Nord** (SCIAN). Le secteur manufacturier correspond aux codes 31 à 33.

Contrairement aux enquêtes menées auprès des entreprises, l'EPA mesure le nombre de travailleurs et non le nombre d'emplois. Le nombre de travailleurs peut être différent du nombre d'emplois, car un travailleur peut occuper plus d'un emploi. Lorsqu'un travailleur occupe plus d'un emploi, les caractéristiques présentées sont celles de l'emploi principal (défini en fonction des heures travaillées lors de la semaine de référence). Pour des raisons de simplicité, **travailleurs** et **emplois** sont utilisés de façon interchangeable.

L'EPA étant une enquête transversale, il n'est pas possible de tirer de conclusions sur la dynamique du remplacement des emplois et sur les entrées et les sorties des épisodes de chômage.

augmentation de l'emploi manufacturier de 1990 à 2003. L'année 2003 étant la dernière année disponible aux fins de comparaisons internationales, le résultat pour le Canada ne tient pas compte des importantes pertes d'emplois à partir de 2004. La part du secteur manufacturier dans l'emploi total a régressé de façon persistante dans presque tous les pays membres de l'OCDE. Cette tendance n'est pas récente. Par exemple, au début des années 1970, plus d'un emploi sur cinq aux États-Unis était un emploi manufacturier. En 2003, cette proportion était à peine supérieure à 11 %. Au Royaume-Uni, plus de 30 % des emplois au début des années 1970 étaient des emplois manufacturiers. En 2003, cette proportion est passée à 12 %<sup>2</sup>.

À long terme, la proportion des emplois du secteur des services a augmenté alors que la part des emplois manufacturiers a diminué dans presque tous les pays de l'OCDE. Ce phénomène, s'il peut expliquer les tendances à long terme de la part relative de l'emploi manufacturier dans l'emploi total, n'explique pas le déclin du nombre absolu d'emplois manufacturiers. D'autres facteurs sont susceptibles de contribuer à différentes échelles à cette tendance générale parmi les pays les plus industrialisés : les facteurs structureaux comme le phénomène des déplacements de production vers des pays comme la Chine (Pilat et autres, 2005; Banister, 2005), les facteurs démographiques (Pilat et autres, 2006), la croissance de la productivité (Wölfl, 2005; Forbes, 2004) et les réductions tarifaires (Beaulieu, 2000; Larochelle-Côté, 2007). Il y a aussi des facteurs plus conjoncturels, par exemple les mouvements brusques du taux de change comme ceux que le Canada a connus depuis une dizaine d'années.

Alors que l'importance relative des activités manufacturières a diminué dans les pays de l'OCDE, la Chine est devenue le centre mondial de l'emploi manufacturier. En effet, le nombre de travailleurs dans le secteur manufacturier en Chine était estimé à 109 millions en 2002, ce qui représente plus de deux fois plus de travailleurs que le total combiné (53 millions) de tous les pays membres du G-7 (Pilat et autres, 2005; Banister, 2005).

Les facteurs démographiques, en particulier le vieillissement de la population observé dans presque tous les pays développés, contribuent à l'augmentation de la demande pour les services au détriment de la demande pour les produits manufacturés. On observe en effet une diminution progressive de la demande de

produits manufacturés dans la demande finale totale de nombreux pays membres de l'OCDE (Pilat et autres, 2006).

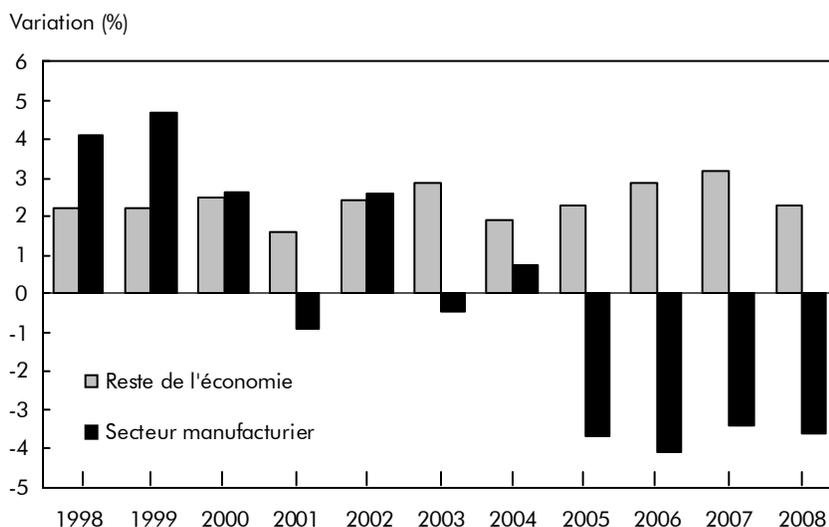
Lorsque la croissance de la productivité du secteur manufacturier est plus élevée que celle du secteur des services, on peut s'attendre à ce qu'il y ait une réallocation des emplois du secteur manufacturier vers le secteur des services (Wölfl, 2005). Aux États-Unis, par exemple, la croissance de la productivité du travail dans le secteur manufacturier a été largement supérieure à celle de l'ensemble de l'économie non agricole depuis les années 1970, contribuant à la baisse de l'importance du secteur manufacturier dans l'emploi. Bien sûr, une croissance rapide de la productivité comporte de nombreux avantages pour l'économie. Une productivité élevée contribue à l'augmentation du niveau de vie et à l'amélioration de la compétitivité. Cependant, une productivité élevée signifie aussi qu'une entreprise peut produire la même quantité de biens avec moins de travailleurs, ce qui peut conduire à des pertes d'emplois (Forbes, 2004).

Les variations du taux de change ont certainement un impact important sur le secteur manufacturier de tout pays fortement engagé dans le commerce extérieur. Le Canada a connu de grandes fluctuations de son taux de change depuis dix ans, sans tendance générale à l'appréciation ou à la dépréciation. L'effet des variations du taux de change sur les entreprises manufacturières n'est pas clair, car l'effet de revenu sur les exportations peut être compensé en bonne partie par l'effet des prix des entrées importées (Ghanem et Cross, 2008). Une forte appréciation du taux de change aura pour effet de diminuer les revenus d'une entreprise exportatrice, mais rendra aussi les importations d'intrants et de pièces et équipements plus abordables.

### Tendances au Canada

Le marché de l'emploi manufacturier a été marqué au cours des dix dernières années par une période de grand dynamisme, un ralentissement et une décroissance importante. La reprise du marché de l'emploi au Canada à partir du milieu des années 1990 a d'abord coïncidé avec l'essor de l'emploi manufacturier, très durement touché par la récession de 1991 à 1993. De 1998 à 2000, la croissance de l'emploi manufacturier a été vigoureuse, atteignant un sommet de 4,7 % en 1999 et a été, pour chacune de ces trois années, supérieure à celle du reste de l'économie (graphique

**Graphique A** Après avoir connu une augmentation à la fin des années 1990, l'emploi manufacturier a stagné puis décliné



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Les pertes d'emplois dans le secteur manufacturier ont été compensées par des gains importants dans le secteur des services et dans l'industrie de la construction (tableau 1). Ainsi, de 1998 à 2008, alors que la part de l'emploi manufacturier chutait de 3,4 points de pourcentage, celles de la construction et des services augmentaient de 2,0 points et de 2,5 points respectivement, pendant que 9 des 15 industries de services ont vu leur part augmenter.

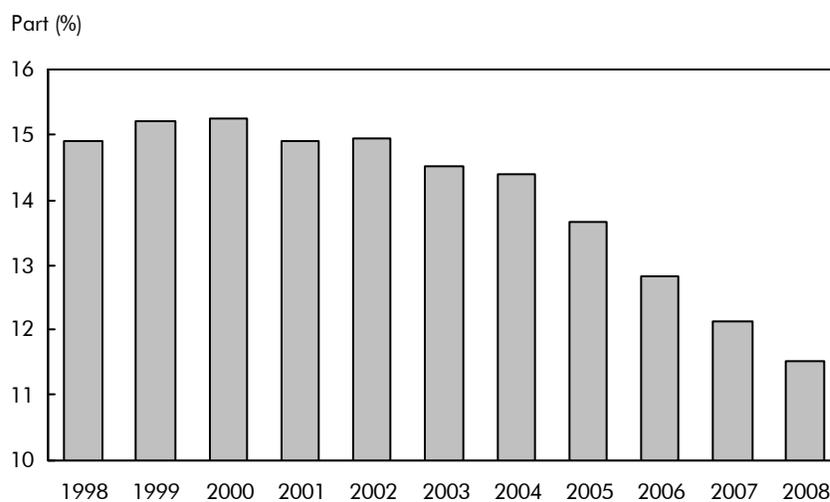
### Les industries manufacturières en recul généralisé depuis 2004

Presque toutes les industries manufacturières sont en net recul depuis 2004. Sur les 23 industries examinées, seulement 6 ont connu des hausses d'emploi de 2004 à 2008.

A). De 2001 à 2004, l'emploi est demeuré relativement stagnant, exception faite d'une croissance relativement bonne en 2002 qui faisait suite aux difficultés générales de l'économie en 2001. Après avoir enregistré une croissance très faible de 0,7 % en 2004, l'emploi manufacturier a entrepris une tendance baissière très nette, enregistrant des pertes annuelles successives d'au moins 3 % de 2005 à 2008. Au cours de ces quatre années, c'est plus d'un emploi manufacturier sur sept qui a été perdu.

Ces pertes ont eu pour conséquence l'érosion rapide de la part de l'emploi manufacturier dans l'économie. De 14,9 % en 1998, cette part est d'abord passée à 14,4 % en 2004 avant de chuter rapidement à 11,5 % en 2008 (graphique B).

**Graphique B** La part de l'emploi manufacturier a chuté depuis le début du siècle



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

**Tableau 1 Emploi par secteur d'activité, part de l'emploi total**

	1998	2001	2004	2008
	%			
<b>Secteur des biens</b>	<b>26,0</b>	<b>25,3</b>	<b>25,0</b>	<b>23,5</b>
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	3,8	2,8	2,7	2,4
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	1,3	1,2	1,2	1,5
Services publics	0,8	0,8	0,8	0,9
Construction	5,2	5,5	6,0	7,2
Fabrication	14,9	14,9	14,4	11,5
<b>Secteur des services</b>	<b>74,0</b>	<b>74,7</b>	<b>75,0</b>	<b>76,5</b>
Commerce de gros	3,2	3,7	3,7	3,7
Commerce de détail	11,9	12,1	12,1	11,9
Transport et entreposage	5,1	5,2	5,0	5,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	2,7	2,7	2,4	2,3
Finance et assurances	4,3	4,3	4,3	4,5
Service immobiliers, de location et de location à bail	1,8	1,6	1,7	1,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	6,1	6,6	6,4	7,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	3,4	3,6	3,9	4,0
Services d'enseignement	6,6	6,6	6,5	7,0
Soins de santé et assistance sociale	10,2	10,3	10,9	11,1
Arts, spectacles et loisirs	1,7	2,0	2,2	2,1
Hébergement et services de restauration	6,5	6,3	6,3	6,3
Autres services	5,0	4,5	4,4	4,4
Administration publiques	5,6	5,3	5,2	5,4

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Mentionnons tout particulièrement les industries de matériels de transport (autre que les véhicules et les pièces automobiles) (9,2 %), de produits du pétrole et du charbon (8,5 %) et de produits informatiques et électroniques (7,4 %). À l'opposé, 17 industries ont perdu des emplois, souvent dans des proportions considérables (tableau 2).

L'industrie du textile et du vêtement, qui fut longtemps un des plus importants employeurs manufacturiers du pays, a été l'industrie manufacturière la plus durement touchée. De 2004 à 2008, les industries de la fabrication de vête-

ments et les usines de textiles et de produits textiles ont vu près de la moitié de leurs emplois disparaître.

L'industrie automobile canadienne a aussi été durement touchée. Le secteur de la fabrication de pièces automobiles a perdu plus du quart de ses emplois de 2004 à 2008, pendant que celui de la fabrication de véhicules automobiles en perdait le cinquième. Le secteur de la fabrication de pièces a vu le nombre de ses emplois passer de 139 300 à 98 700, ce qui a annulé entièrement la croissance vigoureuse de 1998 à 2004. Le secteur de la fabrication de véhicules automobiles a de son côté perdu 15 900

emplois de 2004 à 2008, ce qui faisait suite à une croissance de l'emploi plutôt modeste de 5,0 % de 1998 à 2004. L'industrie canadienne de l'automobile, surtout concentrée en Ontario, est en mutation depuis plusieurs années. La production de véhicules des trois grands constructeurs américains est en forte baisse depuis 1998, alors qu'elle a augmenté dans les usines appartenant aux Japonais (Roy et Kimanyi, 2007).

Toutes les industries reliées au bois et au papier sont en difficultés. L'industrie de la fabrication de produits en bois a perdu 57 300 emplois de 2004 à 2008, ce qui a plus qu'annulé toute la croissance qu'avait connue cette industrie de 1998 à 2004 (37 900 emplois). Toute l'industrie du bois d'œuvre a connu d'importantes difficultés ces dernières années, devant notamment composer avec l'imposition de droits antidumping et de droits compensateurs par les États-Unis de 2002 à 2006, la hausse du prix de l'énergie et de la matière première, la chute de la demande et du prix du bois d'œuvre et la hausse du taux de change du dollar canadien (Dufour, 2007). L'industrie de la fabrication du papier est pour sa part en recul constant depuis 10 ans, l'emploi ayant reculé successivement de 14,7 % de 1998 à 2004 et de 12,7 % de 2004 à 2008. Reflétant la morosité du secteur du papier, l'industrie de l'impression a perdu 10,5 % de ses emplois de 2004 à 2008.

### Baisse du taux de syndicalisation dans le secteur manufacturier

L'examen de l'évolution des caractéristiques des emplois manufacturiers permet de vérifier si certains

**Tableau 2 L'emploi dans le secteur manufacturier**

	2008	Variation 1998 à 2004		Variation 2004 à 2008	
	nombre	nombre	%	nombre	%
Usines de textiles	9 600	3 400	20,7	-10 200	-51,5
Vêtements	44 400	-32 700	-28,5	-37 800	-46,0
Usines de produits textiles	14 700	-14 700	-37,1	-10 200	-41,0
Produits en bois	129 000	37 900	25,5	-57 300	-30,8
Pièces de véhicules automobiles	98 700	37 200	36,4	-40 600	-29,1
Produits en plastique et en caoutchouc	103 300	26 700	23,9	-35 300	-25,5
Véhicules automobiles	64 500	3 800	5,0	-15 900	-19,8
Machines	112 300	35 100	33,9	-26 200	-18,9
Meubles et de produits connexes	103 600	32 100	33,9	-23 100	-18,2
Activités diverses	85 600	12 900	14,3	-17 800	-17,2
Première transformation des métaux	77 400	-15 100	-14,0	-15 000	-16,2
Papier	90 600	-17 900	-14,7	-13 200	-12,7
Impression et activités connexes de soutien	101 100	19 000	20,2	-11 900	-10,5
Produits en argile et produits réfractaires	59 000	14 800	29,4	-6 200	-9,5
Produits chimiques	109 800	9 300	8,6	-7 800	-6,6
Aliments	259 400	45 600	20,0	-14 000	-5,1
Matériel d'appareils et de composants électriques	47 800	-1 900	-3,8	-900	-1,8
Produits métalliques	177 500	17 500	11,0	1 500	0,9
Boissons et de produits du tabac	38 700	-600	-1,6	1 400	3,8
Produits en cuir et de produits analogues	8 000	-6 200	-44,6	300	3,9
Produits informatiques et électroniques	109 500	-3 300	-3,1	7 500	7,4
Produits du pétrole et du charbon	19 100	-1 000	-5,4	1 500	8,5
Matériel de transport (sauf véhicules et pièces automobiles)	106 700	-2 900	-2,9	9 000	9,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

types d'emplois ont été davantage touchés et dans quelle mesure le visage de l'emploi manufacturier au Canada est en train de changer. Seule une très petite minorité (4,1 % en 2008) des emplois manufacturiers sont à temps partiel et cette proportion est demeurée pratiquement inchangée depuis 1998, ce qui indique que proportionnellement autant d'emplois à temps plein que d'emplois à temps partiel ont été perdus (tableau 3). La très faible proportion d'emploi à temps partiel est une caractéristi-

que propre au secteur manufacturier alors que plus de 20 % des emplois dans le reste de l'économie sont à temps partiel.

La syndicalisation est généralement vue comme un indicateur, parmi d'autres, de la qualité des emplois. Les emplois syndiqués bénéficient habituellement d'un avantage salarial, même lorsque l'on prend en compte les caractéristiques des employés et des milieux de travail (Fang et Verma, 2002). De 1998 à 2008, les emplois syndiqués ont disparu à un taux deux fois plus élevé

que celui des emplois non syndiqués. Conséquemment, le taux de syndicalisation a reculé de 32,2 % à 26,4 %. Pour le reste de l'économie, la syndicalisation a moins reculé, passant de 30,1 % à 29,5 %.

La répartition des emplois manufacturiers selon la taille de la firme n'a pas non plus changé de façon notable ces dix dernières années, ce qui signifie que les pertes d'emplois n'ont pas touché plus durement les petites entreprises que les grandes. On aurait pu s'attendre à ce que les grandes entreprises aient plus de facilité à traverser une conjoncture défavorable en raison de leur

**Tableau 3 Caractéristiques des emplois**

	1998	2008
<b>Secteur de la fabrication</b>		
	%	
Emplois à temps plein	96,0	95,9
Emplois à temps partiel	4,0	4,1
Taille de la firme		
Moins de 20 employés	12,4	12,9
20 à 99 employés	20,4	20,2
100 à 500 employés	19,5	19,6
Plus de 500 employés	47,7	47,3
Taux de syndicalisation	32,2	26,4
Âge moyen (années)	38,8	41,4
Nombre moyen d'années d'ancienneté	9,0	9,6
Gains moyens (\$ courants)	15,6	20,8
<b>Reste de l'économie</b>		
	%	
Emplois à temps plein	78,6	79,7
Emplois à temps partiel	21,4	20,3
Taille de la firme		
Moins de 20 employés	23,7	20,3
20 à 99 employés	15,8	15,4
100 à 500 employés	15,1	13,4
Plus de 500 employés	45,4	50,9
Taux de syndicalisation	30,1	29,5
Âge moyen (années)	38,3	39,9
Nombre moyen d'années d'ancienneté	7,9	8,0
Gains moyens (\$ courants)	12,6	17,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

**Tableau 4 Variation de l'emploi selon la province**

	Variation 1998 à 2004		Variation 2004 à 2008		Emploi manu- facturier - 2008	
	nombre	%	nombre	%	nombre	% de l'em- ploi total
<b>Secteur de la fabrication</b>	198 600	9,5	-321 800	-14,0	1 970 300	11,5
Terre-Neuve-et-Labrador	1 400	8,9	-3 100	-18,0	14 100	6,4
Île-du-Prince-Édouard	800	14,8	-100	-1,6	6 100	8,7
Nouvelle-Écosse	2 600	6,3	-4 500	-10,3	39 100	8,6
Nouveau-Brunswick	5 300	14,5	-6 700	-16,0	35 200	9,6
Québec	30 200	5,0	-86 700	-13,8	543 600	14,0
Ontario	119 200	12,2	-198 600	-18,1	901 200	13,5
Manitoba	6 000	9,5	-200	-0,3	68 700	11,3
Saskatchewan	-400	-1,4	2 100	7,3	30 900	6,0
Alberta	18 400	14,6	-300	-0,2	144 100	7,2
Colombie-Britannique	15 300	7,8	-23 800	-11,3	187 400	8,1
<b>Reste de l'économie</b>	1 702 100	14,2	1 500 700	11,0	15 155 600	88,5
Terre-Neuve-et-Labrador	20 500	11,6	9 100	4,6	206 200	93,6
Île-du-Prince-Édouard	6 500	12,0	3 500	5,8	64 200	91,3
Nouvelle-Écosse	44 300	12,5	15 500	3,9	414 100	91,4
Nouveau-Brunswick	29 500	10,6	22 800	7,4	331 000	90,4
Québec	392 800	14,8	287 900	9,4	3 338 100	86,0
Ontario	744 000	16,6	569 400	10,9	5 786 100	86,5
Manitoba	36 400	7,7	30 300	6,0	538 000	88,7
Saskatchewan	9 600	2,2	30 900	6,9	481 800	94,0
Alberta	229 200	16,6	256 100	15,9	1 869 200	92,8
Colombie-Britannique	189 000	11,4	275 400	14,9	2 126 900	91,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

capacité financière accrue et de leur capacité à diversifier plus facilement leurs activités. Cela ne veut pas dire que les emplois dans les petites entreprises sont davantage protégés, car il est possible que les baisses moins prononcées d'emplois dans les petites entreprises cachent un roulement fort important au niveau de la main-d'œuvre et des entreprises elles-mêmes. En fait, les taux de mise à pied dans les petites entreprises sont beaucoup plus grands que ceux dans les grandes entreprises (Galarneau et Stratyckuk, 2001).

### Le Centre du pays plus durement touché

Le Québec et l'Ontario représentent le cœur industriel du Canada. En s'éloignant de ces deux provinces, on retrouve généralement proportionnellement moins d'emplois manufacturiers. En 2008, la part de l'emploi manufacturier au Québec et en Ontario était de 14,0 % et de 13,5 % respectivement, alors que la moyenne nationale était de 11,5 % (tableau 4). Ces deux provinces comptent ensemble plus de 1,4 million

(73,3 %) des emplois manufacturiers du Canada. Le Manitoba compte également une importante présence manufacturière, avec 11,3 % de ses emplois qui en dépendent. Toutes les autres provinces affichent des proportions sous la moyenne nationale. La Saskatchewan, plus fortement axée sur les ressources naturelles, est la province dont le secteur manufacturier est le moins important (6,0 %).

Dans six provinces, il s'est perdu au moins un emploi manufacturier sur 10 de 2004 à 2008<sup>3</sup>. L'Ontario a subi le recul le plus important, ayant perdu 198 600 emplois soit près d'un emploi sur cinq (18,1 %) en quatre ans seulement. Terre-Neuve-et-Labrador (-18,0 %), le Nouveau-Brunswick (-16,0 %), le Québec (-13,8 %), la Colombie-Britannique (-11,3 %) et la Nouvelle-Écosse (-10,3 %) ont également connu des pertes fort importantes.

### Les petites régions urbaines éprouvent-elles plus de difficultés à composer avec les pertes d'emplois?

Alors que plusieurs usines manufacturières sont situées dans des grandes régions métropolitaines telles que Toronto, Montréal et Vancouver, plusieurs se trouvent dans de plus petites villes ne comptant qu'une industrie. Dans ces régions moins diversifiées, la perte d'emplois manufacturiers peut être plus difficile à remplacer. Pour ce faire, on a comparé les tendances de l'emploi à l'aide d'un gradient urbain à rural : les très grandes RMR (Toronto, Montréal et Vancouver); les grandes RMR (Québec, Ottawa-Gatineau, Hamilton, Winnipeg, Calgary et Edmonton); les petites RMR (population de 100 000 à 500 000); et les petites villes et les régions rurales (les agglomérations de recensement comptant moins de 100 000 habitants et les régions rurales).

De 2004 à 2008, ce sont les très grandes RMR qui ont perdu, proportionnellement, le plus d'emplois manufacturiers. Plus de 150 000 emplois ont été perdus dans l'une ou l'autre de ces trois très grandes RMR, une baisse collective de 17,2 % (tableau 5). Dans les plus petites régions, les baisses ont été moins grandes, mais quand même significatives. Ainsi, dans les petites RMR et dans les petites villes et régions rurales, l'emploi manufacturier a baissé de 14,8 % et de 11,8 % respectivement. Si les petites villes et les régions rurales ont perdu proportionnellement moins d'emplois, le reste de leur économie a également progressé plus lentement. En effet, la croissance totale de l'emploi de 2004 à 2008 a été de 7,6 % dans les très grandes

**Tableau 5 Variation de l'emploi selon le type de région**

	2008	Variation 1998 à 2004		Variation 2004 à 2008	
		milliers	%	milliers	%
<b>Secteur de la fabrication</b>	1 970,3	198,6	9,5	-321,8	-14,0
Montréal-Toronto-Vancouver	742,4	69,2	8,4	-154,2	-17,2
Grandes régions métropolitaines de recensement	273,8	30,8	11,5	-23,9	-8,0
Petites régions métropolitaines de recensement	267,4	16,0	5,4	-46,5	-14,8
Petites villes et régions rurales	691,7	82,6	11,8	-92,3	-11,8
<b>Reste de l'économie</b>	15 155,6	1 702,1	14,2	1 500,7	11,0
Montréal-Toronto-Vancouver	5 323,8	706,5	17,5	581,1	12,3
Grandes régions métropolitaines de recensement	2 885,1	367,7	16,7	309,8	12,0
Petites régions métropolitaines de recensement	2 124,9	233,4	13,7	182,5	9,4
Petites villes et régions rurales	4 827,2	394,5	9,9	432,9	9,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

RMR, comparativement à 6,6 % dans les petites villes et les régions rurales.

Au cours de cette période, les économies des petites villes semblent aussi résilientes aux baisses d'emploi dans le secteur manufacturier que les très grandes villes. Une façon de mesurer cette résilience est de vérifier la capacité des régions à remplacer les emplois manufacturiers perdus par des emplois dans d'autres secteurs. Ainsi, pour chaque emploi manufacturier perdu dans les très grandes villes de 2004 à 2008, il s'est créé en moyenne 3,8 emplois dans les autres secteurs. Dans les petites villes et les régions rurales, pour chaque emploi manufacturier perdu, il s'est créé 4,7 emplois ailleurs. La différence entre ces deux ratios n'est pas significative sur le plan statistique<sup>4</sup>.

Par contre, le bassin des emplois non manufacturiers est généralement moins payant dans les petites villes et les régions rurales que dans les très grandes RMR. Ainsi,

dans les petites villes et les régions rurales, les salaires et traitements manufacturiers sont en moyenne 25,3 % plus élevés que ceux des secteurs non manufacturiers, comparativement à une différence de 11,2 % dans les très grandes RMR (tableau 6)<sup>5</sup>.

### Production manufacturière et productivité

L'examen de l'évolution de la production industrielle, mesuré par le produit intérieur brut (PIB), donne une perspective différente que les données sur l'emploi. La production industrielle a été anémique de 2004 à 2007, en plus d'enregistrer une baisse de 3,7 % au cours des deux premiers trimestres de 2008 (graphique C). La croissance de la production industrielle a été chaque année inférieure à la croissance de la production pour l'ensemble de l'économie. Cependant, les baisses de production ont été généralement moins importantes que les baisses d'emploi, ce qui signifie qu'une

**Tableau 6 Caractéristiques des emplois selon le type de région**

	Syndica- lisation	PME <sup>1</sup>	Âge moyen	Ancienneté moyenne	Gains horaires moyens
	%			années	\$
<b>Secteur de la fabrication</b>					
Montréal-Toronto-Vancouver (réf.)	21,7	58,6	41,9	8,7	20,09
Grandes régions métropolitaines de recensement	20,8	51,1*	40,6*	8,8	22,87*
Petites régions métropolitaines de recensement	30,8*	44,5*	41,1*	10,5*	22,76*
Petites villes et régions rurales	32,4*	50,5*	41,0*	10,4*	19,78*
<b>Reste de l'économie</b>					
Montréal-Toronto-Vancouver (réf.)	27,0	48,6	39,9	7,6	18,06
Grandes régions métropolitaines de recensement	30,6*	42,7*	39,0*	7,4	19,93*
Petites régions métropolitaines de recensement	31,9*	45,6*	39,4*	8,2*	17,82*
Petites villes et régions rurales	30,4*	55,9*	40,7*	8,6*	15,79*

\* significativement différent par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,05.

1. Une petite ou moyenne entreprise est définie comme une entreprise de moins de 500 employés.

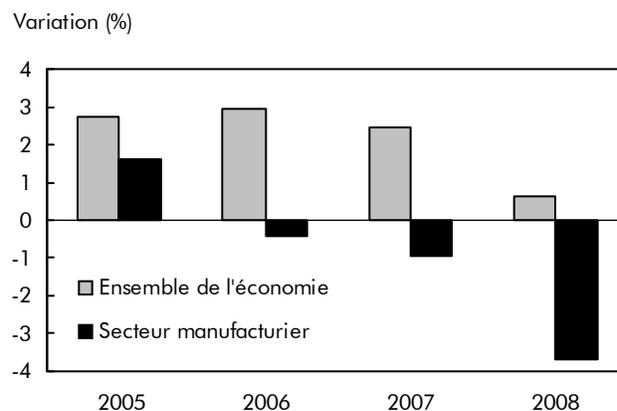
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2008.

partie des baisses d'emplois s'explique par les gains de productivité des industries manufacturières. La croissance de la productivité du travail des industries manufacturières a été plus rapide que celle pour l'ensemble de l'économie 3 années sur 4 de 2004 à 2007 et 7 années sur 10 de 1998 à 2007 (Kowaluk et Gibbons, 2008). En d'autres termes, en même temps que la production baissait, les entreprises devenaient plus efficaces et pouvaient produire davantage avec une même main-d'œuvre. Cette tendance à la productivité du travail à croître plus rapidement dans les industries manufacturières n'est ni nouvelle ni propre au Canada. En effet, le secteur manufacturier contribue généralement fortement à la croissance générale de la productivité dans la plupart des pays de l'OCDE (Pilat et autres, 2005).

## Conclusion

De 2004 à 2008, plus d'un emploi manufacturier sur sept, soit 322 000 emplois, a disparu au Canada. La majorité de ces pertes ont eu lieu en Ontario, mais on a également observé des reculs ailleurs au pays. En effet, dans six provinces, au moins un emploi manufacturier sur 10 a disparu de 2004 à 2008. Ces reculs se sont inscrits dans une période de turbulences économiques au pays, alors que le taux de change a beaucoup fluctué.

**Graphique C Le PIB global a augmenté de 2005 à 2008 alors que la production manufacturière a diminué depuis 2006**



Source : Statistique Canada, Division des comptes des revenus et des dépenses.

Ces tendances ne sont pas uniques au Canada. On observe un déclin du secteur manufacturier dans la plupart des pays de l'OCDE. La situation canadienne s'est toutefois distinguée par un certain retard, l'emploi

manufacturier au Canada n'ayant commencé à décroître qu'à partir de 2004, alors que plusieurs autres pays, notamment les États-Unis, composaient déjà avec d'importantes pertes d'emplois depuis plusieurs années.

Les très grandes régions métropolitaines du Canada ont été touchées plus durement que les autres régions du pays. En comparaison, les petites villes et les régions rurales du pays s'en sont tirées un peu mieux. De plus, contrairement à ce à quoi on aurait pu s'attendre, les petites villes et les régions rurales ont été au moins tout autant en mesure que les très grandes régions métropolitaines de remplacer les emplois manufacturiers perdus par des emplois dans d'autres secteurs. Cependant, dans les petites villes et les régions rurales, les emplois des autres secteurs de l'économie sont moins payants que ceux du secteur manufacturier. Ceci est également vrai pour les très grandes régions métropolitaines, mais dans une moindre mesure.

Le recul de l'emploi manufacturier est généralisé à presque tout le secteur manufacturier. Cependant, les industries du textile et du vêtement, les industries de la fabrication de véhicules automobiles et de pièces pour véhicules automobiles et les industries reliées au bois et au papier ont été les plus touchées. Les emplois perdus avaient davantage tendance à être des emplois syn-

diés. Les tendances décrites montrent que le virage vers le secteur des services de l'économie canadienne se poursuit, et ce, dans les grandes villes tout comme dans les plus petites régions. On ne sait cependant pas si ce phénomène va s'accélérer, comme semblent l'indiquer les données des dernières années, ou si l'essentiel des ajustements est derrière nous, auquel cas nous assisterions à une stabilisation de l'emploi manufacturier au cours des prochaines années.

### Perspective

#### Notes

1. Les dernières données pour les États-Unis, contrairement aux autres données de cette section, proviennent du Current Employment Statistics Program du Bureau of Labor Statistics américain.
2. Ces données internationales proviennent de la base de données des indicateurs STAN pour l'analyse structurelle, édition de décembre 2005, de l'OCDE. Les données historiques à partir de 1970 sont présentées dans Pilat et autres, 2005.
3. Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique.
4. En se servant d'un « test t », on ne peut rejeter l'hypothèse que les deux ratios soient égaux à un seuil de 5 %. L'exercice a de plus été répété en limitant l'échantillon aux deux plus importantes provinces manufacturières, le Québec et l'Ontario, et a donné des résultats similaires.
5. En l'absence d'une analyse longitudinale, on ne peut déterminer si les personnes mises à pied dans le secteur manufacturier peuvent effectivement avoir accès à certains des emplois les plus payants du secteur des services. Une étude de ce type est présentement en cours.

#### Documents consultés

BANISTER, Judith. 2005. « Manufacturing employment in China », *Monthly Labor Review*, vol. 128, n° 7, juillet, p.11 à 29, <http://www.bls.gov/opub/mlr/2005/07/art2full.pdf> (consulté le 21 janvier 2009).

BEAULIEU, Eugene. 2000. « The Canada-U.S. Free Trade Agreement and Labour Market Adjustment in Canada », *Revue canadienne d'Économique*, vol. 33, n° 2, mai, p. 540 à 563.

DUFOUR, Daniel. 2007. *L'Industrie canadienne du bois d'oeuvre : Tendances récentes*, Analyse en bref, n° 11-621-MIF au catalogue de Statistique Canada, n° 055, Ottawa 16 p., <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-621-m/11-621-m2007055-fra.pdf> (consulté le 21 janvier 2009).

FANG, Tony et Anil VERMA. 2002. « L'avantage salarial des travailleurs syndiqués », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 3, n° 9, septembre, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, p.14 à 21, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/75-001-x2002109-fra.pdf> (consulté le 21 janvier 2009).

FORBES, Kristin J. 2004. *U.S. Manufacturing: Challenges and Recommendations*. Commentaires à la conférence sur les politiques économiques de Washington. Mars. National Association for Business Economics.

GALARNEAU, Diane et Lori M. STRATYCHUK. 2001. « Après la mise à pied », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 13, n° 4, hiver, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, p. 21 à 32, <http://www.statcan.gc.ca/studies-etudes/75-001/archive/f-pdf/5960-fra.pdf> (consulté le 22 janvier 2009).

GHANEM, Ziad et Philip CROSS. 2008. « Le chant du dollar : exposition de l'industrie à la montée du taux de change », *L'Observateur économique canadien*, vol. 21, n° 3, mars, n° 11-010-XIB au catalogue de Statistique Canada, p. 3.1 à 3.15, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-010-x/11-010-x2008003-fra.pdf> (consulté le 22 janvier 2009).

INDUSTRIE CANADA. 2007. *Le secteur manufacturier. Des défis qui nous poussent à agir*. Réponse du gouvernement au cinquième rapport du comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, n° Iu44-45/2007 au catalogue, 27 p., [http://www2.parl.gc.ca/Content/HOC/Committee/391/INDU/GoVResponse/RP2972007/391\\_INDU\\_Rpt05/391\\_INDU\\_Rpt05\\_GR-f.pdf](http://www2.parl.gc.ca/Content/HOC/Committee/391/INDU/GoVResponse/RP2972007/391_INDU_Rpt05/391_INDU_Rpt05_GR-f.pdf) (consulté le 22 janvier 2009).

KOWALUK, Russell et Will GIBBONS. 2008. *Fabrication : bilan de l'année 2007*, Analyse en bref, n° 11-621 au catalogue de Statistique Canada, n° 070, Ottawa, 18 p., <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-621-m/11-621-m2008070-fra.pdf> (consulté le 22 janvier 2009).

LAROCHELLE-CÔTÉ, Sébastien. 2007. « Tariff reduction and employment in Canadian Manufacturing », *Revue canadienne d'Économie*, vol. 40, n° 3, août, p. 843 à 860.

PILAT, Dirk, Agnès CIMPER, Karsten OLSEN et Colin WEBB. 2006. *Les mutations du secteur manufacturier dans les pays de l'OCDE*, document de travail STI 2006/9, Organisation de coopération et de développement économiques, 41 p., <http://www.oecd.org/dataoecd/44/16/37608086.pdf> (consulté le 22 janvier 2009).

ROY, Francine et Clérance KIMANYI. 2007. « L'automobile, une industrie en plein mouvement au Canada », *L'observateur économique canadien*, vol. 20, n° 5, mai, n° 11-010\_XIB au catalogue de Statistique Canada, p. 3.1 à 3.11, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-010-x/11-010-x2007005-fra.pdf> (consulté le 22 janvier 2009).

WÖLFL, Anita. 2005. *The Service Economy in OECD countries*, document de travail de la STI, 2005/3, Organisation de coopération et de développement économiques, 81 p., [http://www.oilis.oecd.org/oilis/2005doc.nsf/LinkToFrench/NT00000B62/\\$FILE/JT00178454.PDF](http://www.oilis.oecd.org/oilis/2005doc.nsf/LinkToFrench/NT00000B62/$FILE/JT00178454.PDF) (consulté le 23 janvier 2009) (résumé en français).

# Obésité et travail

Jungwee Park

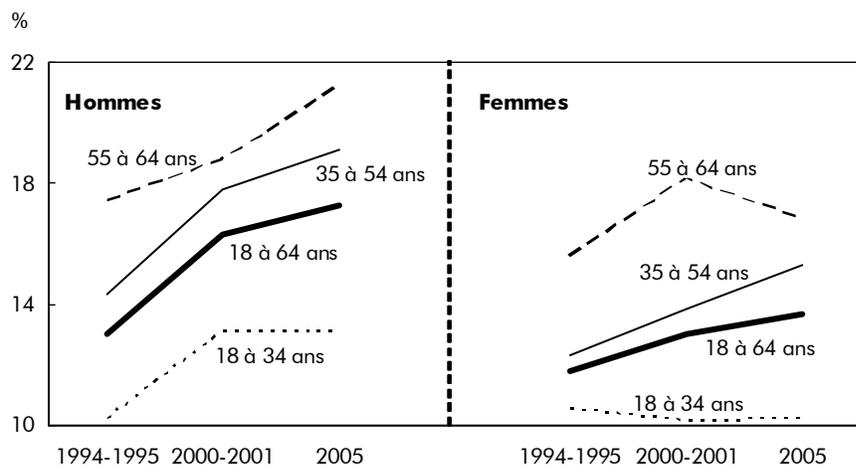
Le problème de l'obésité en milieu de travail va croissant et a des répercussions à la fois sur les travailleurs et leurs employeurs. Des études internationales montrent qu'un travail sédentaire jumelé avec de mauvaises habitudes alimentaires conduira souvent à l'obésité, ce qui peut engendrer des risques de problèmes cardiaques et frayer la voie à une foule d'autres maladies. L'obésité est un facteur de risque du diabète de type 2, de maladies cardiovasculaires, de maladies de la vésicule biliaire et de certains cancers (Brunner et coll., 2007). De plus, on a observé chez les travailleurs obèses une prévalence nettement plus forte de troubles métaboliques, circulatoires, musculo-squelettiques et respiratoires (Thomson Healthcare, 2007).

L'obésité en milieu de travail peut aussi engendrer des coûts économiques : en Australie, les employés obèses s'absentaient plus souvent du travail, et pour des périodes plus longues (Australian Institute of Health and Welfare, 2005); aux États-Unis, l'obésité a été associée à 39 millions de jours de travail perdus, 239 millions de jours de limitation des activités, 90 millions de jours d'alitement et 63 millions de consultations médicales en 1994 (Wolf et Colditz, 1998).

Il y a eu de nombreuses études portant sur l'obésité en tant qu'enjeu lié à la santé, mais les connaissances sont plus lacunaires concernant l'obésité chez les travailleurs canadiens et son incidence économique. À partir des données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP), la présente étude se penche sur les tendances au chapitre de l'obésité chez

les personnes occupées ainsi que sur les corollaires de l'obésité sur le plan sociodémographique et ayant trait à la population active<sup>1</sup>. Des modèles multivariés permettent d'examiner les effets persistants de certains facteurs, après la prise en compte des problèmes de santé et des comportements influant sur la santé. L'analyse porte aussi sur la prévalence d'indicateurs de stress au travail, afin d'expliquer la relation entre l'obésité et le stress en

**Graphique A Le taux d'obésité a crû plus rapidement chez les travailleurs de sexe masculin**



Sources : Statistique Canada, Enquête nationale sur la santé de la population, 1994-1995; Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 1.1, 2000-2001; Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, cycle 3.1, 2005.

Jungwee Park est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut le joindre au 613-951-4598 ou à [perspective@statcan.gc.ca](mailto:perspective@statcan.gc.ca).

## Sources des données et définitions

L'**Enquête nationale sur la santé de la population** (ENSP), qui est menée depuis 1994-1995, est conçue pour recueillir tous les deux ans des renseignements sur la santé de la population canadienne. Elle porte sur les résidents vivant dans les ménages de l'ensemble des provinces et des territoires, sauf ceux habitant les réserves indiennes, les bases des Forces canadiennes et certaines régions éloignées. La présente analyse est fondée sur la composante transversale de l'enquête ayant trait aux ménages. En 1994-1995, l'échantillon excluant le volet institutionnel comptait 27 263 ménages, dont 88,7 % ont accepté de participer.

Lancée en 2000-2001, l'**Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes** (ESCC) sert à recueillir des renseignements sur les déterminants de la santé, l'état de santé et l'utilisation du système de santé à l'échelle de la population. Le cycle de l'ESCC comprend, la première année, une enquête générale sur la santé auprès d'un échantillon d'environ 130 000 Canadiens, qui fournit des renseignements pour ce qui est des régions sociosanitaires provinciales, et une enquête menée la deuxième année auprès d'environ 35 000 personnes sur un thème précis et produisant des renseignements à l'échelon provincial.

Un rapport publié antérieurement décrit la méthodologie de l'ESCC (Béland, 2002). Aux fins de la présente analyse, on a utilisé les données des cycles 1.1 (2000-2001) et 3.1 (2005) pour calculer les taux d'obésité chez les travailleurs de sexe masculin et féminin, de manière à pouvoir examiner les tendances chronologiques. Les données du cycle 2.2 (2004), portant sur la nutrition, ont servi à obtenir l'information sur l'indice de masse corporelle à partir des mesures de la taille et du poids. Dans ce cycle, on a procédé à la mesure de la taille et du poids de 62 % des répondants âgés de 12 ans ou plus. On a appliqué à l'échantillon un facteur de pondération spécial, de sorte que les estimations pour ce groupe représentent la population canadienne. Les données ainsi obtenues ont servi à déterminer l'obésité et l'excès de poids chez les travailleurs âgés de 18 à 64 ans. Les données du cycle 1.2 (2002, Santé mentale et bien-être) ont été utilisées pour l'examen de la relation que le stress au travail et différents facteurs liés à la profession peuvent avoir avec l'obésité chez les travailleurs. Les données du cycle 3.1 ont servi à l'analyse des corollaires sociodémographiques de l'obésité et des effets de l'obésité sur le rendement au travail.

Dans le but de tenir compte des effets du plan de sondage de l'ESCC, on a appliqué la méthode du bootstrap pour estimer des coefficients de variation et des valeurs  $p$ , et pour réaliser des tests d'hypothèse. Le seuil de signification a été fixé à  $p \leq 0,05$ .

Pour mesurer le stress au travail, on s'est servi, aux fins de l'ESCC, d'une version abrégée du questionnaire de Karasek sur les spécifications de l'emploi. L'ESCC a permis de mesurer le stress au travail des répondants ayant eu un emploi ou une entreprise au cours des 12 mois précédant l'enquête. On a utilisé 12 éléments du questionnaire sur les spécifications de l'emploi (pour des mesures détaillées,

voir Park, 2007) afin de mesurer le contrôle sur le travail, les exigences psychologiques, l'insécurité d'emploi, l'effort physique et le soutien social en milieu de travail. Le ratio des tensions et contraintes au travail a été calculé en divisant le score ajusté au chapitre des exigences psychologiques par celui du contrôle exercé sur le travail. Une petite constante (0,1) a été ajoutée au numérateur et au dénominateur pour éviter la division par zéro. Pour tenir compte des valeurs aberrantes, les scores supérieurs à 3 ont été ramenés à 3. Les répondants ont été classés comme ayant de **fortes tensions et contraintes au travail** si le ratio était de 1,2 ou plus.

Les répondants qui étaient en désaccord ou entièrement en désaccord avec l'énoncé « vous aviez une bonne sécurité d'emploi » ont été classés comme étant en situation d'**insécurité d'emploi**. Ceux qui étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec l'énoncé indiquant que leur travail exigeait beaucoup d'efforts physiques ont été classés comme devant fournir un **effort physique marqué**. Les répondants ont été classés comme ayant **peu de soutien social au travail** s'ils étaient d'accord ou tout à fait d'accord avec l'énoncé selon lequel ils étaient exposés à l'hostilité ou aux conflits de leurs collègues, ou encore s'ils étaient en désaccord ou entièrement en désaccord avec les énoncés indiquant que leur superviseur ou leurs collègues facilitaient l'exécution du travail.

En outre, on demandait aux répondants s'ils étaient satisfaits de leur emploi. Ceux qui n'étaient pas trop satisfaits ou qui étaient insatisfaits ont été classés comme ayant un sentiment d'**insatisfaction au travail**.

L'autoévaluation du stress au travail dans l'entreprise ou l'emploi principal au cours des 12 derniers mois a été mesurée au moyen de la question « diriez-vous que la plupart de vos journées étaient : pas du tout stressantes? pas tellement stressantes? un peu stressantes? assez stressantes? extrêmement stressantes? ». Les répondants ayant répondu qu'elles étaient assez stressantes ou extrêmement stressantes ont été classés comme affichant un niveau de **stress élevé au travail, selon l'autoévaluation**.

Les professions ont été classées dans trois groupes : **cols blancs** (gestion; professionnels; technologues, techniciens ou emplois techniques; administration, finance ou travail de bureau), **ventes et services**, et **cols bleus** (métiers, transport ou machinerie; agriculture, foresterie, pêche ou extraction minière; transformation, fabrication ou services publics).

L'expression **travail par quarts** désigne tout travail autre qu'un travail effectué selon un horaire de jour régulier (postes de soirée, de nuit, rotatifs ou fractionnés).

Les répondants qui travaillaient principalement pour leur propre entreprise ou leur propre exploitation agricole, ou encore qui exerçaient une profession pour propre compte, ont été définis comme étant des **travailleurs autonomes**.

milieu de travail (voir *Sources des données et définitions*). Enfin, l'étude traite des associations entre l'obésité et les indicateurs de rendement au travail, comme la limitation des activités au travail, les jours d'incapacité, les blessures subies au travail et les absences.

### Hausse soutenue de l'obésité chez les travailleurs

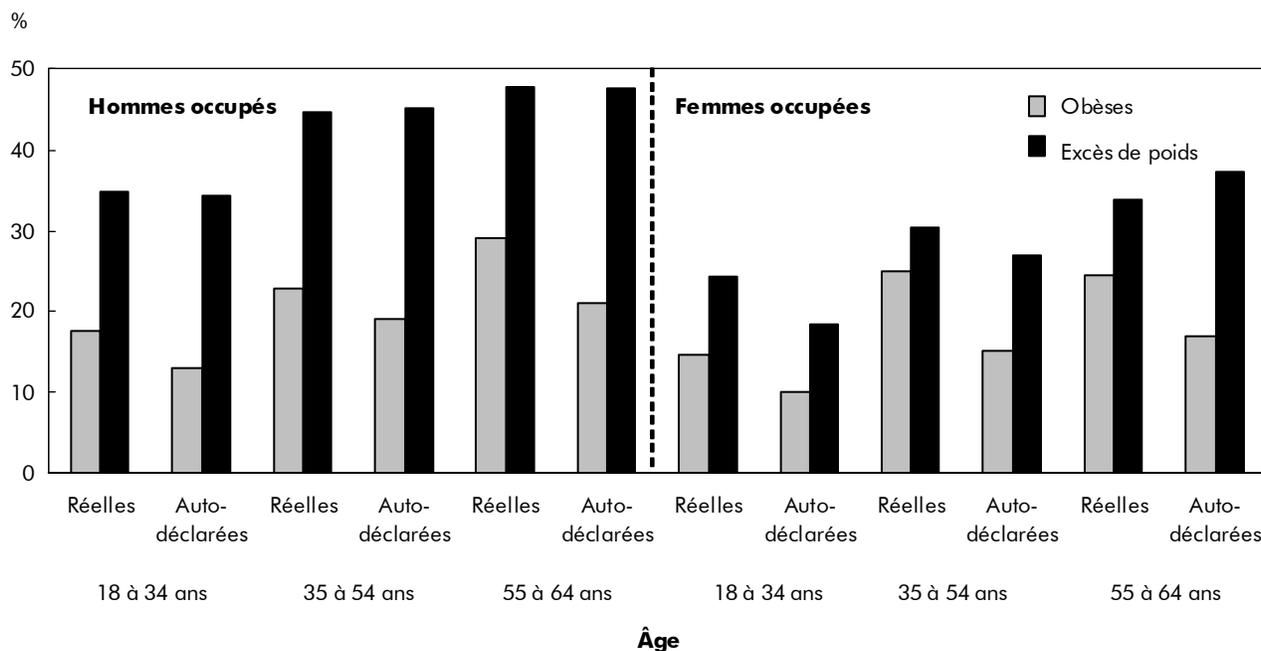
En 2005, plus de deux millions de Canadiens occupés et âgés de 18 à 64 ans étaient obèses. Les résultats de l'autoévaluation du poids et de la taille révèlent une hausse soutenue du taux d'obésité chez les travailleurs, en particulier les hommes (graphique A)<sup>2</sup>. La prévalence de l'obésité était plus élevée chez les

travailleurs âgés (55 à 64 ans) — 17 % en 1994-1995, 19 % en 2000-2001 et 21 % en 2005<sup>3</sup>. Le profil était le même pour les hommes et pour les femmes, la prévalence étant toutefois moindre chez ces dernières<sup>4</sup>. Dans l'ensemble, la prévalence de l'obésité chez les femmes occupées est passée de 12 % à 14 %. Bien que la proportion de travailleurs atteints d'obésité sévère (obésité de classe II ou III correspondant à un indice de masse corporelle [IMC] de 35 ou plus et à des cas présentant un risque plus important pour la santé et exigeant le recours à des approches d'amaigrissement plus draconiennes) soit peu élevée, on a observé une tendance à la hausse similaire (passant de 2,8 % en 1994-1995 à

4,1 % en 2005). La tendance à la hausse au chapitre de l'obésité chez les travailleurs peut être attribuable à un environnement qui, à bien des égards, incite les gens à trop manger et les dissuade de faire des activités physiques (Raine, 2004), et à l'augmentation du nombre d'emplois plus sédentaires (Finkelstein et coll., 2005).

Lorsqu'on a utilisé les mesures physiques de la taille et du poids, des taux d'obésité et d'excès de poids encore plus élevés<sup>5</sup> ont été observés<sup>6</sup>. Par exemple, selon les données autodéclarées, 59 % des hommes occupés étaient obèses ou avaient un excès de poids en 2005, comparativement à 63 % lorsqu'on considérait les mesures réelles en 2004 (graphique B)<sup>7,8</sup>. En outre,

**Graphique B Les taux d'obésité et d'excès de poids sont plus élevés selon les mesures réelles que selon les données autodéclarées, surtout chez les femmes**



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2004, cycle 2.2 pour la mesure de l'indice de masse corporelle; Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005, cycle 3.1 pour l'autodéclaration de l'indice de masse corporelle.

**Tableau 1 Rapports de cotes ajustés<sup>1</sup> des corollaires de l'obésité chez les personnes occupées**

	18 à 64 ans		18 à 34 ans		35 à 54 ans		55 à 64 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
rapport de cotes ajusté								
<b>Âge</b>								
18 à 34 ans (réf.)	1,00	1,00	...	...	...	...	...	...
35 à 54 ans	1,22*	1,42*	...	...	...	...	...	...
55 à 64 ans	1,23*	1,42*	...	...	...	...	...	...
<b>Revenu personnel</b>								
Quart inférieur	0,78*	1,45*	1,00	2,69*	0,71*	1,42*	0,66*	1,15
Deuxième quart	0,91	1,37*	1,10	2,60*	0,84*	1,33*	0,91	0,97
Troisième quart	1,07	1,29*	1,24*	2,03*	0,99	1,28*	1,12	1,03
Quart supérieur (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<b>Scolarité</b>								
Sans diplôme d'études secondaires	1,38*	1,35*	0,98	1,02	1,60*	1,56*	1,42*	1,31
Diplôme d'études secondaires	1,15*	1,05	1,07	1,03	1,18*	1,04	1,22	1,30
Études postsecondaires partielles	1,22*	1,34*	1,01	1,19	1,33*	1,59*	1,45	1,13
Diplôme d'études postsecondaires (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<b>État matrimonial</b>								
Marié (réf.)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Jamais marié	0,74*	1,11	0,58*	0,82*	0,99	1,48*	0,91	1,56*
Ayant déjà été marié	0,82*	1,29*	0,66	1,15	0,85	1,33*	0,87	1,31*

\* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,05

1. Après ajustement en fonction du statut d'étudiant, de l'autoévaluation de l'état de santé, d'un problème de santé chronique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005, cycle 3.1.

plus des trois quarts des hommes âgés de 55 à 64 ans avaient un excès de poids ou étaient obèses selon les mesures physiques, ce qui représentait huit points de pourcentage de plus que selon les données autodéclarées. Les écarts étaient plus prononcés dans le cas des femmes. Selon les mesures de la taille et du poids, la moitié des femmes occupées étaient obèses ou avaient un excès de poids. La déclaration d'un poids corporel inférieur au poids réel peut refléter la stigmatisation dont font l'objet l'obésité et l'excès de poids. Cela pourrait aussi expliquer la plus forte tendance des femmes à déclarer un poids inférieur à leur poids réel, celles-ci se sentant peut-être plus contraintes de se conformer à des normes jugées « souhaitables » (Shields et coll., 2008b).

### Corollaires sociodémographiques de l'obésité

Des modèles de régression logistique multivariés ont été utilisés afin de déterminer si des groupes de travailleurs donnés présentent un plus grand risque d'obésité.

On a examiné les associations entre l'obésité et des caractéristiques personnelles ainsi que des caractéristiques du marché du travail, tout en tenant compte de variables confusionnelles possibles, comme le sexe, l'âge, le statut d'étudiant et l'autoévaluation de l'état de santé. Étant donné que ces analyses multivariées étaient fondées sur des données transversales, la causalité et l'ordonnement des événements n'ont pu faire l'objet d'inférences.

Une différence digne d'intérêt a été observée entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la relation entre l'obésité et le revenu personnel. Les hommes âgés de 35 à 54 ans dont le revenu se situait dans la moitié inférieure de l'échelle de répartition du revenu personnel étaient moins susceptibles d'être obèses que ceux se situant dans le quart supérieur (tableau 1). Par contre, les femmes âgées de 18 à 54 ans ayant un faible revenu personnel étaient plus susceptibles d'être obèses que celles ayant un revenu élevé. Cela peut être lié aux différences entourant la valeur symbolique de la taille et de la forme du corps de l'homme et de celui

de la femme (McLaren, 2007). Selon une étude récente reposant sur l'IMC mesuré, le fait que les personnes appartenant aux groupes de revenu plus élevé aillent plus fréquemment au restaurant pourrait aussi être associé à la relation inverse entre le revenu et l'excès de poids chez les hommes (Kuhle et Veugelers, 2008).

Toutefois, un faible niveau de scolarité correspondait, de manière significative, à un plus fort risque d'obésité aussi bien chez les hommes que chez les femmes, sauf parmi les jeunes travailleurs (18 à 34 ans). Par exemple, les travailleurs âgés de 35 à 54 ans sans diplôme d'études secondaires étaient 1,6 fois plus susceptibles d'être obèses que ceux ayant terminé leurs études postsecondaires. Cela concorde avec des études antérieures qui laissent penser qu'il existe des corrélations entre le niveau de scolarité et des modes de vie sains (y compris les habitudes alimentaires et le degré d'activité physique), ce qui déterminera en retour le poids corporel (Raine, 2004).

Les travailleurs âgés de 18 à 34 ans qui n'ont jamais été mariés étaient moins susceptibles d'être obèses que ceux qui étaient mariés. On pourrait en déduire que les travailleurs n'ayant jamais été mariés accordent plus d'importance à leur image physique lorsqu'ils sont jeunes. Toutefois, les femmes plus âgées n'ayant jamais été mariées étaient plus susceptibles d'être obèses. Il en allait de même pour les femmes de 35 à 64 ans ayant déjà été mariées, comparativement à leurs collègues encore mariées.

**Mesure de l'obésité**

L'obésité a été mesurée en fonction de l'indice de masse corporelle (IMC). L'IMC est égal au poids en kilogrammes, divisé par le carré de la taille en mètres. Une personne était considérée comme obèse si son IMC était de 30 kg/m<sup>2</sup> ou plus (l'excès de poids correspondait à un IMC se situant entre 25 et 29, et le poids normal, à un IMC de 18,5 à 24,9), considérant les risques pour la santé qui sont associés au fait d'appartenir à cette catégorie d'IMC (Santé Canada, 2003). On a calculé l'IMC des travailleurs âgés de 18 à 64 ans, à l'exception des femmes enceintes, de façon à déterminer s'ils étaient obèses. Il convient de faire preuve d'une prudence particulière lorsqu'il faut classer les adultes naturellement très minces, les adultes très musclés, les membres de certains groupes ethniques ou raciaux, ainsi que les personnes âgées. Sauf indication contraire, les travailleurs obèses étaient comparés aux travailleurs de poids normal.

**Caractéristiques de la population active**

On a observé des différences significatives entre les taux de prévalence de l'obésité après ajustement en fonction de l'âge chez les hommes pour certaines catégories relatives au travail. En effet, la proportion de travailleurs obèses était plus élevée parmi les cols bleus que parmi les cols blancs en 2002 (tableau 2)<sup>9</sup>. De même, par rapport aux autres travailleurs, le taux d'obésité était plus élevé chez les hommes dont les activités courantes ou les habitudes de travail au cours des trois mois précédents comportaient l'exécution de travaux exténuants ou le transport de charges très lourdes. Les hommes qui faisaient plus d'heures de travail (plus de 40 heures par semaine) étaient eux aussi plus susceptibles d'être obèses que les travailleurs à temps plein ayant un horaire normal (30 à 40 heures par semaine). Le fait d'être travailleur autonome ou d'être employé n'entraînait aucune différence significative sur le plan de l'obésité. Cependant, on observait une plus forte proportion de personnes obèses parmi les travailleurs de quarts (hommes et femmes) que parmi ceux ayant un horaire régulier.

On ne peut établir de lien de causalité précis entre les caractéristiques de la population active et l'obésité. Néanmoins, le stress au travail en raison de conditions

**Tableau 2 Prévalence de l'obésité ajustée en fonction de l'âge chez les personnes occupées de 18 à 64 ans**

	Hommes	Femmes
	%	
<b>Profession</b>		
Cols blancs (réf.)	16,0	15,1
Ventes et services	18,8	16,8
Cols bleus	19,2*	16,1
<b>Nombre d'heures de travail par semaine</b>		
Moins de 30	18,1	16,0
30 à 40 (réf.)	16,0	15,7
Plus de 40	19,2*	16,0
<b>Travail autonome</b>		
Oui (réf.)	19,0	16,7
Non	17,1	15,6
<b>Travail par quarts</b>		
Oui (réf.)	19,8	18,5
Non	16,8*	14,9*

\* différence significative par rapport au groupe de référence (réf.) au niveau de 0,05

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2002, cycle 1.2.

de travail atypiques (par exemple, un nombre excessif d'heures de travail ou un travail par quarts) pourrait être lié à l'obésité — on l'a d'ailleurs associé à d'autres déterminants du bien-être, comme le déséquilibre entre travail et vie personnelle (Williams, 2008). Des horaires de travail non conventionnels peuvent aussi faire en sorte qu'il soit plus difficile pour les travailleurs d'adopter de saines habitudes alimentaires.

### Stress au travail

Le stress peut contribuer à l'obésité en raison de ses effets sur le comportement et sur le métabolisme (Brunner et coll., 2007). En 2002, on a observé une proportion nettement plus élevée de personnes obèses parmi les travailleurs ayant déclaré qu'ils subissaient de fortes tensions et contraintes au travail (tableau 3). Une telle situation survient lorsqu'il faut composer avec de grandes exigences psychologiques (degré de difficulté intellectuelle du travail) et qu'on exerce peu de contrôle sur son travail. Cela semble indiquer que l'obésité peut découler des effets biologiques et comportementaux du stress. Des recherches antérieures ont montré que l'apparition de l'obésité peut être directement liée aux effets biologiques du stress chronique, ce qui tendra à causer l'accumulation de tissus adipeux dans la région intra-abdominale (Schulte et coll., 2007). L'obésité peut aussi être causée par des mécanismes

d'adaptation néfastes pour la santé, tels que le fait de trop manger, l'inactivité physique et une consommation excessive d'alcool (Park, 2007). Cela dit, on ne peut ordonner les événements à partir des données transversales — il se peut que les fortes tensions et contraintes au travail précèdent l'obésité, mais il se peut aussi que l'obésité au travail fasse augmenter le stress lié au travail.

Également, en 2002, une proportion plus élevée d'hommes et de femmes obèses estimaient recevoir peu de soutien social de la part de leurs collègues et de leurs superviseurs au travail. En d'autres termes, les travailleurs obèses estimaient non seulement subir des tensions et contraintes élevées au travail, mais aussi ne pas bénéficier suffisamment de cette protection importante contre le stress au travail. Une forte charge de travail psychologique peut être un facteur de causalité de l'obésité, si elle se produit en l'absence d'un soutien social adéquat au travail.

En outre, les hommes obèses étaient plus susceptibles que leurs collègues ayant un poids normal d'indiquer que leur travail exigeait beaucoup d'efforts physiques. Cela peut être lié à la forte prévalence de l'obésité chez les hommes occupant un emploi de col bleu.

### Rendement au travail

Il existe une corrélation claire entre l'obésité et le rendement au travail, selon les données. L'une des questions de l'ESCC était la suivante : « La semaine dernière, aviez-vous un emploi ou une entreprise dont vous vous êtes absenté? » Aux fins de cette étude, les personnes qui déclaraient une absence du travail et indiquaient comme motif principal une maladie ou une blessure dont elles-mêmes avaient souffert étaient considérées comme étant absentes du travail en raison d'un problème de santé. Le risque d'absence du travail était près de quatre fois plus élevé chez les jeunes hommes obèses (18 à 34 ans) que chez ceux ayant un poids normal, après la prise en compte des facteurs confusionnels socioéconomiques ou liés à la santé (tableau 4). Par contre, on n'a pas pu observer d'effet exercé par l'obésité sur l'absence pour cause de maladie dans le cas des hommes et des femmes plus âgés. La raison en est peut-être que bon nombre de personnes obèses plus âgées ne font déjà plus partie du marché du travail, et que seules celles qui sont en meilleure santé ont tendance à continuer de travailler.

Des travaux de recherche ont montré que l'incidence négative de l'obésité, particulièrement chez les femmes, pourrait être plus fréquemment associée au

**Tableau 3 Prévalence des indicateurs de stress au travail ajustée en fonction de l'âge chez les personnes occupées de 18 à 64 ans**

	Hommes		Femmes	
	Obèses	Poids normal	Obèses	Poids normal
	%			
Insécurité d'emploi	17,4	14,8	15,3	14,9
Insatisfaction au travail	9,5	9,2	9,9	9,8
Effort physique marqué	50,9*	46,7	41,3	38,4
Peu de soutien des collègues	44,0*	39,9	43,9*	38,1
Fortes tensions et contraintes au travail	22,6*	18,9	31,9*	27,1
Stress élevé au travail, selon l'autoévaluation	30,6	28,7	34,1	34,2

\* différence significative par rapport aux travailleurs ayant un poids normal, au niveau de 0,05

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2002, cycle 1.2.

**Tableau 4 Rapports de cotes ajustés<sup>1</sup> de l'obésité quand au rendement au travail des travailleurs âgés de 18 à 64 ans**

	18 à 64 ans		18 à 34 ans		35 à 54 ans		55 à 64 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	rapport de cotes ajusté							
Absence pour cause de maladie, semaine précédente	2,74*	0,84	3,70*	0,79	2,86	0,72	1,78	1,53
Activité réduite, problème de santé de longue durée	1,26*	1,53*	1,18	1,19	1,19	1,57*	2,09*	1,81*
Jour d'incapacité, deux semaines précédentes	1,15*	1,37*	1,10	1,21*	1,19	1,46*	1,26	1,52*
Blessure au travail, année précédente	1,11	1,73*	0,90	1,25	1,18	2,12*	1,86	1,83

\* différence significative par rapport aux travailleurs ayant un poids normal, au niveau de 0,05

1. Après ajustement en fonction du revenu, de la scolarité, de l'état matrimonial, du statut d'étudiant, des conditions de travail et de l'autoévaluation de l'état de santé.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2005, cycle 3.1; Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2002, cycle 1.2.

présentisme (baisse de productivité au travail) qu'à l'absentéisme (Gates et coll., 2008). En effet, les femmes obèses âgées de 35 à 64 ans étaient plus susceptibles que celles ayant un poids normal de déclarer une réduction des activités au travail en raison d'un problème de santé de longue durée<sup>10</sup>. De même, comparativement à leurs collègues de poids normal, les hommes obèses âgés de 55 à 64 ans couraient un risque plus élevé de réduire leurs activités au travail en raison d'un problème de santé de longue durée.

À l'instar des résultats relatifs à la réduction des activités au travail, on a observé un lien entre l'obésité chez les femmes et la probabilité de prendre un jour d'incapacité, c'est-à-dire un jour au cours des deux semaines précédant l'enquête où la personne est restée alitée durant la totalité ou la plus grande partie de la journée (y compris les nuits passées à l'hôpital), a restreint ses activités habituelles ou a dû

déployer de plus grands efforts pour accomplir ces dernières en raison d'une maladie ou d'une blessure. Les femmes obèses âgées de 35 à 64 ans étaient nettement plus susceptibles que leurs collègues de poids normal de prendre un jour d'incapacité.

Il existe un lien clair entre l'obésité et l'incapacité d'une personne à travailler en raison d'une mauvaise santé<sup>11</sup>. Toutefois, il ressort de l'analyse que l'obésité a un effet persistant sur le rendement au travail, après la prise en compte de l'autoévaluation de la santé<sup>12</sup>. Il peut aussi y avoir des facteurs non reliés à la santé qui font obstacle à la productivité des travailleurs obèses.

Enfin, l'excès de poids peut réduire l'activité au travail en raison du risque accru de blessures au travail<sup>13</sup>. Les femmes obèses âgées de 35 à 54 ans étaient, de manière significative, plus susceptibles de déclarer une blessure subie au travail au

cours de l'année précédente que celles dont le poids corporel se situait dans la norme<sup>14</sup>. Cela concorde avec les travaux de recherche antérieurs, qui ont montré que les femmes obèses étaient nettement plus susceptibles de subir une blessure au travail que celles dont le poids se situait dans la norme (Wilkins et Mackenzie, 2007). L'association entre blessure et obésité est reliée à la fatigue, à la somnolence, à des contraintes physiques et à des facteurs d'ordre ergonomique (Pollack et coll., 2007). Les médicaments que prennent les travailleurs obèses en raison de problèmes de santé chroniques peuvent aussi augmenter le risque de blessure. De plus, il se peut que les travailleurs obèses soient moins susceptibles d'utiliser l'équipement de protection individuelle (gants, lunettes protectrices, etc.), parce que l'équipement requis est inconfortable, nécessiterait un ajustement ou n'est pas disponible.

## Conclusion

La prévalence de l'obésité chez les travailleurs canadiens a augmenté au cours de la dernière décennie, passant de 12,5 % au milieu des années 1990 à 15,7 % en 2005. Dans l'ensemble, les hommes et les travailleurs âgés étaient plus susceptibles d'être obèses. On observe une relation entre un niveau de scolarité peu élevé et l'obésité chez les hommes et les femmes occupés, et entre un faible revenu et l'obésité chez les femmes. Au contraire, chez les hommes, il y avait un lien entre un revenu personnel élevé et l'obésité. Dans le cas des jeunes travailleurs, il existait une association positive entre l'obésité et le mariage, mais ce dernier semblait avoir un effet protecteur pour les travailleurs âgés. Enfin, certaines conditions de travail, comme le travail par quarts et un nombre excessif d'heures de travail, étaient liées à l'obésité.

Les effets de l'obésité semblaient varier particulièrement selon l'âge et le sexe. L'obésité influait sur l'absentéisme chez les jeunes hommes, mais sur le présentéisme chez les femmes plus âgées. Il existait également une relation entre l'obésité chez les travailleurs et un niveau élevé de stress au travail, car ces travailleurs subissaient de plus fortes tensions et contraintes au travail et ne recevaient pas un aussi bon soutien de la part de leurs collègues.

Les résultats de cette analyse montrent que les coûts de l'obésité prennent de multiples formes. L'obésité peut causer du stress et des problèmes de santé de longue durée. Cela peut en outre engendrer d'importants coûts sociaux découlant de la diminution de la productivité au chapitre du marché du travail. Plus précisément, on suppose que la réduction ou la prévention de l'obésité en milieu de travail pourrait procurer nombre d'avantages, notamment une amélioration de la santé et du bien-être ainsi qu'une hausse de la productivité et du rendement au travail. Il pourrait être rentable pour les employeurs d'appuyer activement des initiatives de promotion de la santé en milieu de travail, y compris des programmes de contrôle du poids. De même, les interventions en matière de santé publique afin de prévenir la prise de poids pourraient apporter des bienfaits sociaux allant au-delà de l'amélioration de la santé des travailleurs.

## Notes

1. La présente analyse fournit des renseignements selon le sexe et des groupes d'âge précis, non seulement parce que la prévalence de l'obésité est étroitement liée à l'âge et au sexe (Clarke et coll., 2008; Wellness.com, 2009), mais aussi parce que la portée de l'obésité sur le plan social peut différer en fonction de groupes de population particuliers. Par exemple, un indice de masse corporelle élevé tend à être plus acceptable chez les hommes et les personnes plus âgées.
2. Sauf indication contraire, un travailleur désigne une personne qui travaillait dans le cadre d'un emploi ou d'une entreprise, ou qui en était absente lors de la semaine précédant l'enquête.
3. Cette tendance à la hausse est peut-être sous-estimée, car les données de l'ESCC de 2005 ont été principalement recueillies au moyen d'interviews téléphoniques, tandis que celles de l'ENSP de 1994-1995 et de l'ESCC de 2000-2001 ont été obtenues pour une bonne part à l'aide d'interviews sur place. La tendance à déclarer un poids corporel inférieur au poids réel était plus courante dans le cas des enquêtes par téléphone que dans celui des interviews sur place.
4. L'obésité peut être associée à un taux d'activité moindre chez les personnes âgées de 50 à 69 ans. La proportion de personnes obèses était plus élevée chez les personnes qui ne travaillaient pas en raison de problèmes de santé que chez celles appartenant au même groupe d'âge qui travaillaient (Pyper, 2006).
5. Les personnes qui ont un excès de poids tendent à devenir obèses avec le temps. Ainsi, près du quart des personnes qui avaient connu un excès de poids étaient devenues obèses après huit ans (Le Petit et Berthelot, 2005).
6. En moyenne, les hommes déclaraient une taille de 1 cm supérieure à leur taille réelle, et les femmes, de 0,5 cm. Le poids déclaré par les femmes était en moyenne de 2,5 kg inférieur à leur poids réel, et de 1,8 kg dans le cas des hommes. De ce fait, l'utilisation de la taille et du poids mesurés — plutôt qu'autodéclarés — a donné lieu à une hausse de la prévalence de l'obésité (Shields et coll., 2008b).
7. Les sources de données de mesure physique de la taille et du poids étant limitées, il n'a pas été possible d'analyser la tendance récente au chapitre de l'obésité en se fondant sur l'IMC mesuré.

8. Par rapport aux travailleurs américains, la proportion de travailleurs canadiens obèses était moins élevée, particulièrement chez les femmes. Selon des données de mesure physique équivalentes, 29 % des travailleurs américains (26 % des hommes et 33 % des femmes) étaient obèses en 1999-2000 (Hertz et McDonald, 2004); en 2004, le taux d'obésité parmi les travailleurs canadiens était de 22 % (22 % chez les hommes et 21 % chez les femmes).
9. Cette différence reliée à la catégorie professionnelle est peut-être attribuable au niveau de scolarité. En effet, si ce dernier est pris en compte, l'écart de prévalence de l'obésité selon la catégorie professionnelle disparaît.
10. Dans l'ESCC, on déterminait la réduction des activités au travail en fonction de la réponse « souvent » ou « parfois » (par opposition à « jamais ») à la question : « Est-ce qu'un état physique ou un état mental ou un problème de santé de longue durée réduit la quantité ou le genre d'activités que vous pouvez faire au travail? »
11. Cette analyse reposant sur des données auto-déclarées, il se peut que les associations entre l'obésité et les problèmes de santé liés à l'obésité soient exagérées (Shields et coll., 2008a), car les répondants ayant un IMC considérablement plus élevé tendaient à être classés comme obèses d'après la taille et le poids autodéclarés.
12. Même après la prise en compte de l'état de santé et des comportements influant sur la santé, comme la consommation de tabac et d'alcool et l'absence d'activité physique, les associations statistiques entre l'obésité et le rendement au travail obtenues avec les modèles actuels sont demeurées significatives.
13. Dans l'ESCC, on demandait aux répondants de déclarer les blessures suffisamment graves pour restreindre leurs activités normales. Dans cette analyse, les blessures subies au travail se rapportent aux blessures graves survenues alors que le répondant travaillait dans le cadre d'un emploi ou d'une entreprise.
14. Dans le but de minimiser le biais attribuable à l'effet du travailleur en bonne santé, l'échantillon ayant servi à l'analyse des blessures au travail comprenait les données relatives aux répondants qui avaient été occupés à un moment quelconque au cours de l'année ayant précédé l'interview aux fins de l'enquête, même s'ils n'étaient plus occupés lors de l'interview. On a pris en compte ces répondants afin d'éviter d'exclure les personnes ayant subi une blessure et ayant subséquemment cessé de travailler — peut-être en raison de la blessure en question (Wilkins et Mackenzie, 2007).

#### ■ Documents consultés

AUSTRALIAN INSTITUTE OF HEALTH AND WELFARE. 2005. *Obesity and Workplace Absenteeism Among Older Australians*, bulletin n° 31, octobre, n° AUS 67 au catalogue de l'AIHW, 16 p., <http://www.aihw.gov.au/publications/aus/bulletin31/bulletin31.pdf> (consulté le 6 février 2009).

BÉLAND, Yves. 2002. « Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes : aperçu de la méthodologie », *Rapports sur la santé*, vol. 13, n° 3, mars, n° 82-003-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 9 à 15, <http://www.statcan.gc.ca/studies-etudes/82-003/archiv/2002/6099-fra.pdf> (consulté le 5 février 2009).

BRUNNER, Eric J., Tarani CHANDOLA et Michael G. MARMOT. 2007. « Prospective effect of job strain on general and central obesity in the Whitehall II Study », *American Journal of Epidemiology*, Advance access, publié le 22 janvier, p. 1 à 10.

CLARKE, Philippa, et coll. 2008. « Social disparities in BMI trajectories across adulthood by gender, race/ethnicity and lifetime socio-economic position: 1986-2004 », *International Journal of Epidemiology*, Advance access, publié le 3 octobre, p. 1 à 11, <http://ije.oxfordjournals.org/cgi/reprint/dyn214v1> (consulté le 6 février 2009).

FINKELSTEIN, Eric A., Christopher J. RUHM et Katherine M. KOSA. 2005. « Economic causes and consequences of obesity », *Annual Review of Public Health*, vol. 26, avril, p. 239 à 257.

GATES, Donna M., et coll. 2008. « Obesity and presenteeism: The impact of body mass index on workplace productivity », *Journal of Occupational and Environmental Medicine*, vol. 50, n° 1, janvier, p. 39 à 45.

HERTZ, Robin P., et Margaret MCDONALD. 2004. *Obesity in the United States Workforce: Findings from the National Health and Nutrition Examination Surveys (NHANES) III and 1999-2000*, Pfizer Facts, Pfizer inc., 12 p.

KUHLE, Stefan, et Paul J. VEUGELERS. 2008. « Pourquoi le gradient social de santé ne s'applique-t-il pas à l'embonpoint? », *Rapports sur la santé*, vol. 19, n° 4, décembre, n° 82-003-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 7 à 16, <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2008004/article/10746-fra.pdf> (consulté le 5 février 2009).

LE PETIT, Christel, et Jean-Marie BERTHELOT. 2005. *Obésité : un enjeu en croissance*, vol. 1, n° 3, n° 82-618-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 9 p., « En santé aujourd'hui, en santé demain? Résultats de l'Enquête nationale sur la santé de la population », <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-618-m/2005003/pdf/4274183-fra.pdf> (consulté le 6 février 2009).

- MCLAREN, Lindsay. 2007. « Socioeconomic status and obesity », *Epidemiologic Reviews*, Advance access, publié le 2 mai, vol. 29, n° 1, p. 29 à 48, <http://epirev.oxfordjournals.org/cgi/reprint/29/1/29> (consulté le 6 février 2009).
- PARK, Jungwee. 2007. « Stress au travail et rendement », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 8, n° 12, décembre, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 19, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2007112/article/10466-fra.pdf> (consulté le 6 février 2009).
- POLLACK, Keshia M., et coll. 2007. « Association between body mass index and acute traumatic workplace injury in hourly manufacturing employees », *American Journal of Epidemiology*, vol. 166, n° 2, p. 204 à 211.
- PYPER, Wendy. 2006. « Vieillesse, santé et travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 7, n° 2, février, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 17, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/10206/9095-fra.pdf> (consulté le 7 février 2009).
- RAINE, Kim D. 2004. *Le surpoids et l'obésité au Canada : une perspective de la santé de la population*, Initiative sur la santé de la population canadienne, Institut canadien d'information sur la santé, Ottawa, 89 p., [http://secure.cihi.ca/cihiweb/products/CPHIOverweightandObesityAugust2004\\_f.pdf](http://secure.cihi.ca/cihiweb/products/CPHIOverweightandObesityAugust2004_f.pdf) (consulté le 7 février 2009).
- SANTÉ CANADA. 2003. *Lignes directrices canadiennes pour la classification du poids chez les adultes*, Ottawa, 43 p., [http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/alt\\_formats/hpfb-dgpsa/pdf/nutrition/weight\\_book-livres\\_des\\_poids-fra.pdf](http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/alt_formats/hpfb-dgpsa/pdf/nutrition/weight_book-livres_des_poids-fra.pdf) (consulté le 6 février 2009).
- SCHULTE, Paul A., et coll. 2007. « Work, obesity, and occupational safety and health », *American Journal of Public Health*, vol. 97, n° 3, mars, p. 428 à 436, <http://www.ajph.org/cgi/reprint/97/3/428> (consulté le 7 février 2009).
- SHIELDS, Margot, Sarah Connor GORBER et Mark S. TREMBLAY. 2008a. « Effets des mesures sur l'obésité et la morbidité », *Rapports sur la santé*, vol. 19, n° 2, juin, n° 82-003-XIF au catalogue de Statistique Canada, 9 p., <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2008002/article/10564-fra.pdf> (consulté le 9 février 2009).
- SHIELDS, Margot, Sarah Connor GORBER et Mark S. TREMBLAY. 2008b. « Estimations de l'obésité fondées sur des mesures autodéclarées et sur des mesures directes », *Rapports sur la santé*, vol. 19, n° 2, juin, n° 82-003-XIF au catalogue de Statistique Canada, 17 p., <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2008002/article/10569-fra.pdf> (consulté le 9 février 2009).
- THOMSON HEALTHCARE. 2007. *Obesity in the Workforce: Health Effects and Healthcare Costs*, avril, 4 p., « Research Brief », [http://pharma.thomsonhealthcare.com/uploadedFiles/Cost\\_of\\_Obesity\\_in\\_the%20Workplace.pdf](http://pharma.thomsonhealthcare.com/uploadedFiles/Cost_of_Obesity_in_the%20Workplace.pdf) (consulté le 10 février 2009).
- WELLNESS.COM. 2009. *Body Mass Index (BMI)*, <http://www.wellness.com/reference/fitness/body-mass-index-bmi/> (consulté le 10 février 2009).
- WILKINS, Kathryn, et Susan G. MACKENZIE. 2007. « Les blessures au travail », *Rapports sur la santé*, vol. 18, n° 3, août, n° 82-003-XIF au catalogue de Statistique Canada, 19 p., <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2006007/article/injuries-blessures/10191-fra.pdf> (consulté le 9 février 2009).
- WILLIAMS, Cara. 2008. « L'équilibre travail-vie personnelle des travailleurs de quarts », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 9, n° 8, août, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 18, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008108/pdf/10677-fra.pdf> (consulté le 9 février 2009).
- WOLF, A.M., et G.A. COLDITZ. 1998. « Current estimates of the economic cost of obesity in the United States », *Obesity Research*, vol. 6, n° 2, p. 97 à 106.

# Le marché du travail en 2008

*Jeannine Usalcas*

**A**près six années de forte croissance de l'emploi avoisinant 2,2 % par an, le début de l'année 2008 semblait très prometteur au Canada : en janvier, le taux de chômage qui se situait à 5,8 %, était tombé à son niveau le plus bas en 33 ans, et en février le taux d'emploi avait atteint 63,9 %, soit un sommet historique.

Cette croissance de l'emploi s'est maintenue pendant les neuf premiers mois de 2008 (161 000 ou 0,9 %), mais vers la fin de l'année, compte tenu de l'aggravation de la crise économique mondiale, le pays a connu une baisse de l'emploi de 81 000 au cours du dernier trimestre. Ainsi, le taux de croissance de l'emploi sur l'année est ramené à 0,5 %, tandis que le taux de chômage a augmenté de 0,7 point de pourcentage par rapport à son minimum record pour atteindre 6,6 % en décembre.

Le nombre d'heures effectivement travaillées (plus sensible aux fluctuations économiques que l'emploi) a baissé constamment tout au long de 2008, pour atteindre, au dernier trimestre, un niveau inférieur de 1,2 % à celui du dernier trimestre de l'année 2007. Il s'agit de la baisse trimestrielle la plus importante sur une base annuelle depuis 2001, année du dernier ralentissement du marché du travail. Cette baisse d'heures pendant l'année résulte principalement d'une remontée de l'embauche de travailleurs à temps partiel en 2008 et concerne à la fois les salariés et les travailleurs autonomes.

La croissance des gains horaires moyens est demeurée soutenue en 2008 avec un taux de 4,3 %, après une augmentation de 4,9 % en 2007. Bien que l'ensemble des provinces ait connu cette augmentation des gains, un net ralentissement a été observé en Ontario, en Alberta, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse.

---

*Jeannine Usalcas est au service de la Division de la statistique du travail. On peut la joindre au 613-951-4720 ou à [perspective@statcan.gc.ca](mailto:perspective@statcan.gc.ca).*

## Récession aux États-Unis

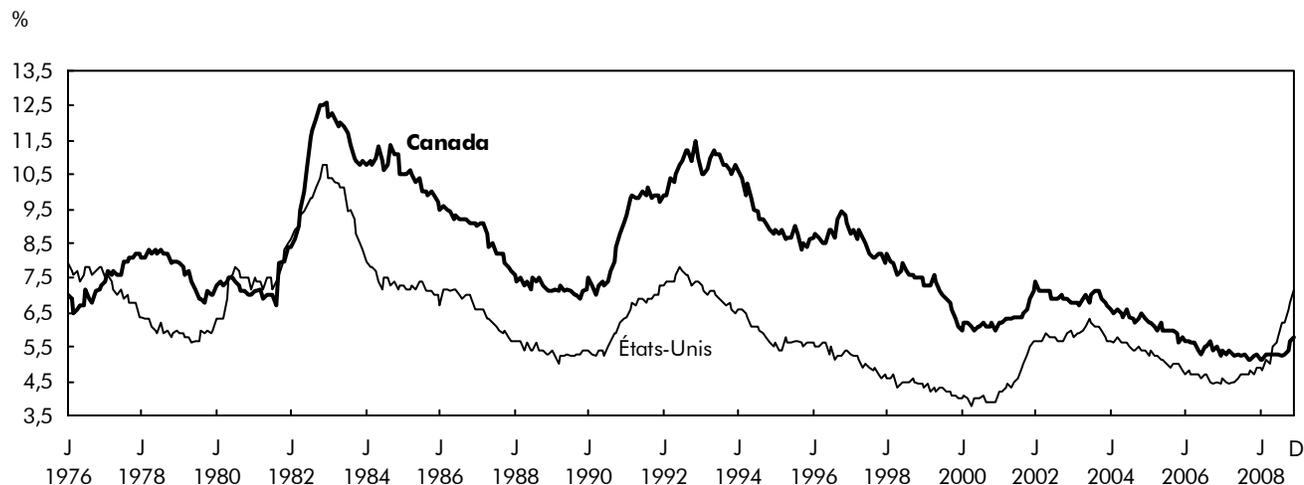
Alors que l'emploi a augmenté au Canada en 2007 ainsi qu'en 2008, il a reculé aux États-Unis pendant ces deux années, la plus forte baisse en plus de 50 ans étant survenue en 2008. Près de 3 millions de travailleurs américains ont perdu leur emploi durant l'année, plus de la moitié de ces pertes étant survenues au cours du dernier trimestre.

Cette baisse de l'emploi a touché un grand nombre de secteurs de l'économie américaine en 2008 : les industries manufacturières, les services de soutien aux entreprises, ceux relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien, la construction, les services professionnels, scientifiques et techniques sont les plus durement frappés. À l'inverse, le Canada a connu une amélioration considérable de l'emploi dans les secteurs de la construction et des services professionnels, scientifiques et techniques.

Pour la deuxième année consécutive, les États-Unis ont connu une augmentation du taux de chômage, qui a atteint 7,2 % en décembre 2008, comparativement au creux le plus récent de 4,4 % en mars 2007 (graphique A). Alors que le taux de chômage aux États-Unis s'est accru, celui du Canada<sup>1</sup> n'a pas seulement connu une baisse en 2008, mais l'écart considérable de 1,4 point de pourcentage entre les deux constitue un record. En effet, pour trouver un taux canadien inférieur, il faut remonter aux récessions du milieu des années 70 et du début des années 80.

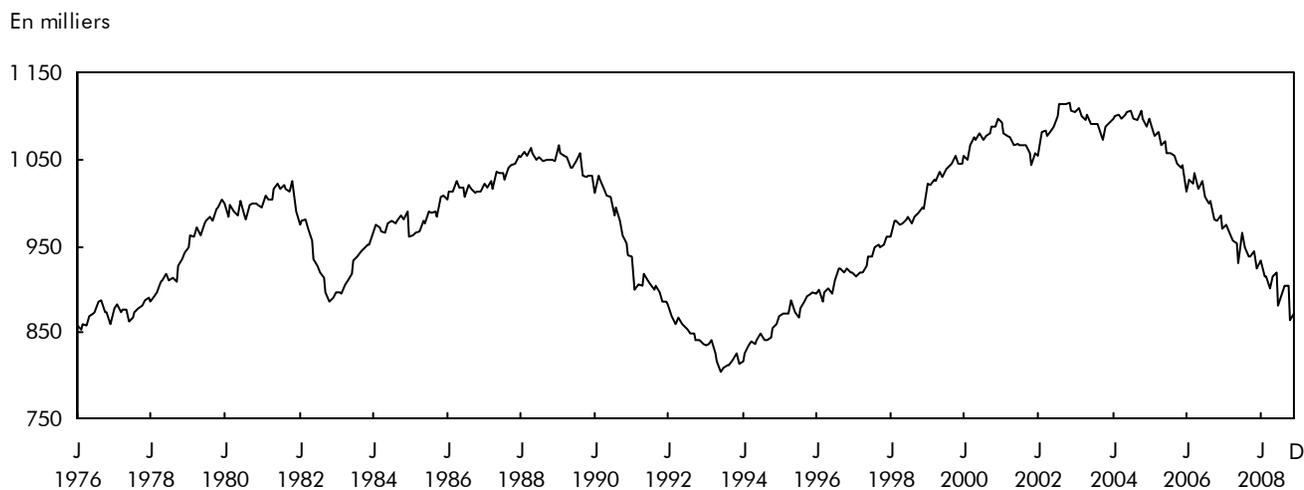
Outre le recul de l'emploi aux États-Unis et le ralentissement d'activité au Canada, des signes de sous-emploi ont commencé à apparaître dans les deux pays en 2008. Le nombre de travailleurs à temps partiel imposé (personnes souhaitant travailler à plein temps, mais travaillant à temps partiel à cause d'une réduction de leurs heures de travail ou d'une impossibilité à trouver un emploi à plein temps) a augmenté de 73 % (3,4 millions) aux États-Unis au cours des 12 derniers mois et de 19 % (125 000) au Canada, principalement en Ontario<sup>2</sup>.

**Graphique A La récession aux États-Unis entraîne leur taux de chômage au-dessus de celui du Canada**



Note : Les données canadiennes ont été ajustées pour qu'elles soient proches des concepts de calcul des États-Unis.  
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active; Bureau of Labor Statistics, Current Population Survey.

**Graphique B L'emploi dans le secteur de la fabrication en Ontario en baisse pour la sixième année consécutive**



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

### Déclin des industries manufacturières au Canada pour la sixième année consécutive

Bien que les industries manufacturières aient perdu 35 000 emplois en 2008 (-1,7 %), ce chiffre représentait moins que la baisse de 129 000 survenue en 2007 (-6,1 %) (graphique A). La baisse continue de l'emploi en Ontario en 2008 a été en partie compensée par une hausse en Alberta et au Québec.

Depuis 2002, le Canada a perdu 371 000 emplois de travailleurs de la fabrication (-16,0 %), dont environ deux tiers en Ontario et un tiers au Québec (graphique B). L'Ontario a accusé une baisse soutenue de l'emploi et est la seule province à avoir connu six années de baisses consécutives. Ainsi, en décembre 2008, la situation de l'emploi dans les industries manufacturières en Ontario (871 000) était juste au-dessus du niveau du milieu des années 1970 et approchant son niveau le plus bas (806 000) atteint au cours de la récession du début des années 1990.

En décembre 2008, 13,1 % des employés ontariens travaillaient dans le secteur manufacturier, contre 18,2 % en novembre 2002. Les pertes d'emploi survenues en 2008 ont touché l'industrie du matériel de transport, mais également le secteur chimique, celui des matières plastiques et du caoutchouc, celui des machines ainsi que l'agroalimentaire.

### Les forces des uns compensent les faiblesses des autres dans quelques secteurs

À l'instar des industries manufacturières, la baisse de l'emploi a également touché d'autres secteurs en 2008 : les services de soutien aux entreprises, ceux relatifs aux bâtiments et aux autres services de soutien (-5,8 %); l'agriculture (-3,7 %); l'information, la culture et les services de loisirs (-3,4 %); l'industrie forestière, la pêche, l'exploitation minière, l'industrie pétrolière et gazière (-2,6 %); et le commerce (-1,8 %).

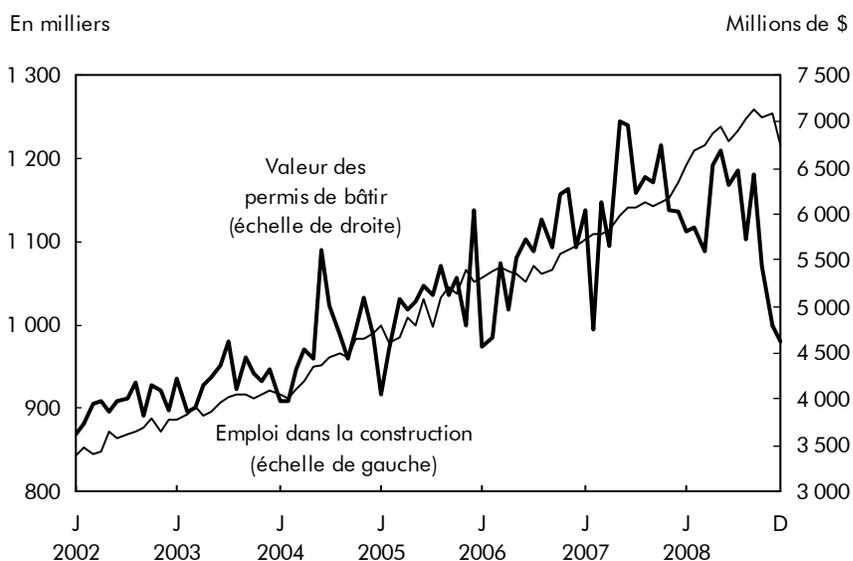
En revanche, dans le secteur de la construction, l'emploi a augmenté de 3,9 %, malgré des faiblesses importantes au cours du dernier trimestre de l'année. Une hausse de l'emploi a également été constatée dans les secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques (3,8 %), des soins de santé et d'assistance sociale (3,8 %) et de l'administration publique (3,2 %).

En 2008, l'emploi dans le secteur public a connu une maigre croissance de 1,4 %, comparée à celle plus robuste, de 6,7 %, observée en 2007. L'augmentation du nombre de travailleurs autonomes a ralenti en 2008 (0,8 %) par rapport à 2007 (4,3 %), tandis que celle du nombre de salariés du secteur privé est restée presque nulle (0,1 % en 2008 contre 0,4 % en 2007).

### Chute de l'activité dans la construction et le logement au dernier trimestre de 2008

Entre 2002 et 2007, l'emploi dans la construction a augmenté en moyenne de 6,1 % par an (graphique C). Malgré une hausse de 3,9 % en 2008, l'emploi dans la construction s'est replié au cours du dernier

**Graphique C Le déclin de l'emploi dans le secteur de la construction au quatrième trimestre de 2008 suit les intentions de bâtir**



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active; Enquête des permis de bâtir.

trimestre. En effet, l'augmentation du nombre d'emplois (88 000) constatée pendant les neuf premiers mois a été contrebalancée par le nombre de pertes d'emploi au dernier trimestre (42 000).

En 2008, le nombre de mises en chantier ainsi que le nombre de permis de bâtir ont diminué. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, en décembre, le nombre de mises en chantier est tombé à son niveau le plus bas en sept ans. D'après l'Enquête sur les permis de bâtir, qui donne un indicateur avancé de l'activité dans le secteur du bâtiment, la valeur des projets de constructions prévus en décembre était inférieure de 20 % à celle du début de l'année. La construction non résidentielle était plus durement touchée (avec une baisse de 22 %), que la construction résidentielle, qui a reculé de 19 %.

### Le nombre d'heures travaillées diminue au cours du dernier trimestre de 2008

Le nombre d'heures travaillées en 2008 était inférieur à celui de 2007 (graphique D). Au cours du dernier trimestre de 2008, le nombre moyen d'heures effectivement travaillées par semaine est tombé à 32,7<sup>3</sup>, bien en deçà de la moyenne trimestrielle de 33,4 de 2007. Cette baisse est due à tout un ensemble de facteurs. En 2008, la croissance de l'emploi s'expliquait exclusi-

vement par la progression de l'emploi à temps partiel, tandis qu'en 2007, il s'agissait surtout d'emplois à plein temps. En outre, en 2008, le nombre d'heures travaillées a baissé pour un plus grand nombre de travailleurs (moins de 35 heures par semaine).

On a constaté, pour cette période, une diminution des heures effectivement travaillées chez les salariés et chez les travailleurs autonomes, alors que le nombre d'heures supplémentaires est resté constant. La diminution du nombre total d'heures travaillées était générale et touchait la plupart des secteurs et des provinces.

### La Saskatchewan, chef de file pour la croissance de l'emploi en 2008

En 2008, la Saskatchewan a enregistré la croissance de l'emploi la plus importante du pays, à savoir 3,2 %. Avec le Manitoba (1,7 %) et l'Alberta (1,4 %), il s'agit des seules provinces dont la croissance de l'emploi était supérieure à la moyenne nationale (0,5 %) (graphique E).

La progression de l'emploi en Saskatchewan est attribuable au travail à plein temps dans la production de biens, notamment la construction, les mines, l'extraction de pétrole et de gaz, ainsi que les services

#### Sources des données et définitions

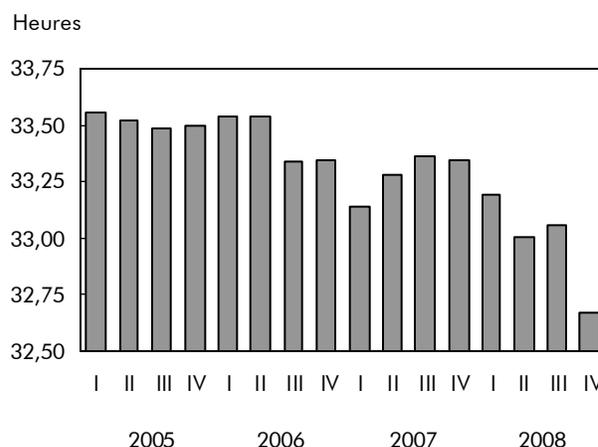
L'Enquête sur la population active (EPA) recueille chaque mois des données sur l'activité du marché du travail de la population civile hors établissement de 15 ans et plus. L'enquête porte sur un échantillon renouvelable d'environ 54 000 ménages, chaque ménage demeurant dans l'échantillon pendant six mois consécutifs.

L'EPA divise la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées, les chômeurs et les inactifs. Pour obtenir la liste complète et la description des variables utilisées dans l'EPA, consultez le *Guide de l'Enquête sur la population active* (n° 71-543-GWF au catalogue de Statistique Canada).

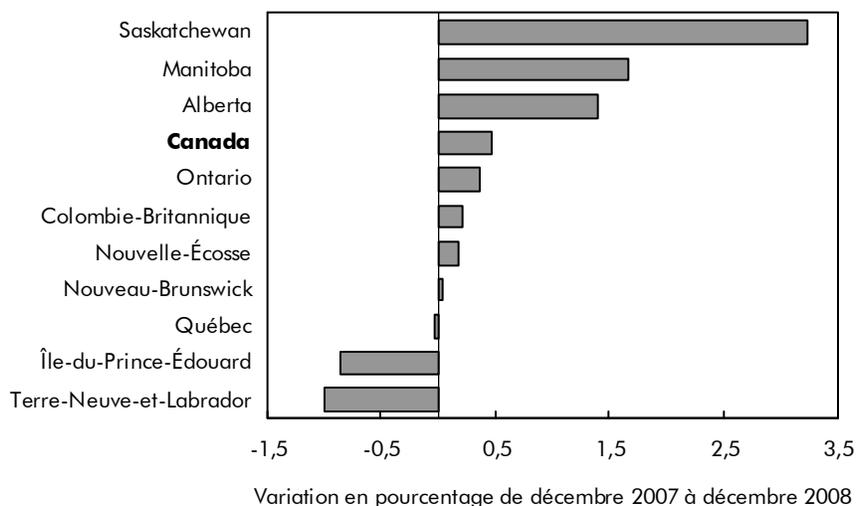
Le taux d'emploi est constitué de personnes occupées par rapport au nombre de personnes âgées de 15 ans et plus. Le taux d'emploi d'un groupe en particulier (par exemple, les jeunes âgés de 15 à 24 ans), correspond au pourcentage de personnes occupées de ce groupe par rapport au nombre total de personnes en faisant partie.

Le taux de chômage correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active. Le taux de chômage d'un groupe particulier correspond au pourcentage de chômeurs de la population active de ce groupe.

**Grafiqne D Déclin des heures effectivement travaillées tout au long de 2008 mais plus particulièrement au dernier trimestre**



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

**Graphique E La Saskatchewan en tête pour la croissance de l'emploi en 2008**

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

publics. En décembre 2008, 67,2 % de la population provinciale en âge de travailler occupait un emploi, la province se classant ainsi en deuxième place après l'Alberta (71,6 %).

La croissance de l'emploi en Alberta a considérablement ralenti en 2008, après des augmentations de 4 % en 2006 et 2007. En 2008, l'augmentation de l'emploi dans le secteur de la production de biens a en partie compensé les pertes d'emploi survenues dans les services. L'emploi dans l'exploitation minière et dans l'extraction de pétrole et de gaz était resté au même niveau en décembre 2008 qu'en décembre 2007, mais des gains ont été enregistrés dans les industries manufacturières et l'agriculture. En décembre 2008, l'Alberta a affiché un des taux de chômage les plus bas du pays (4,2 %), ainsi que les gains horaires les plus élevés (24,50 \$).

Au Manitoba, l'emploi a augmenté d'un peu moins de 2 % en 2008, pour la deuxième année consécutive, et a atteint un taux d'emploi de 66,6 % en décembre 2008, soit le troisième le plus élevé du Canada. Le taux de chômage de 4,3 % relevé en fin d'année se situait parmi les plus bas du pays, avec une augmentation de seulement 0,1 point de pourcentage au cours de l'année.

### Ralentissement de la croissance de l'emploi au Canada central et en Colombie-Britannique

En 2008, la croissance de l'emploi en Ontario était proche de la moyenne nationale (0,4 %) et représentait la croissance la plus lente de la province depuis 2001. La croissance de l'emploi dans le transport et l'entreposage, la construction, la finance, les assurances, l'immobilier et la location, ainsi que dans les ser-

vices professionnels, scientifiques et techniques, a tout juste suffi à compenser les pertes d'emploi survenues dans les industries manufacturières, les services d'enseignement, les services de soutien aux entreprises, ceux relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien. La totalité des 24 000 emplois créés en Ontario correspondait à des emplois à temps partiel. L'augmentation du nombre d'employés à temps partiel imposé représente une autre indication du ralentissement du marché du travail en Ontario et de la pénurie d'emplois à temps plein. La proportion d'employés à temps partiel imposé ayant préféré obtenir un emploi à temps plein et qui ont échoué dans leur tentative, est passée de 23 % en décembre 2007 à 30 % un an plus tard. Au cours de la même période, le taux de chômage en Ontario a augmenté de 0,8 point de pourcentage pour atteindre 7,2 % en décembre 2008.

Au Québec, l'emploi était inchangé en 2008, après une croissance de 2,4 % en 2007. Les gains enregistrés dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale, de l'administration publique et du secteur manufacturier compensent en partie les pertes d'emploi survenues dans le commerce, l'éducation et l'agriculture sur l'ensemble des mois de l'année 2008, d'où une croissance nette nulle. Après avoir atteint un niveau record de 6,8 %, soit le plus bas, en janvier 2008, le taux de chômage a augmenté de 0,5 point de pourcentage pour atteindre 7,3 % en décembre 2008.

Après les gains importants enregistrés durant les six années précédentes la croissance de l'emploi en Colombie-Britannique n'a été que de 0,2 % en 2008, car les hausses de l'emploi pendant les huit pre-

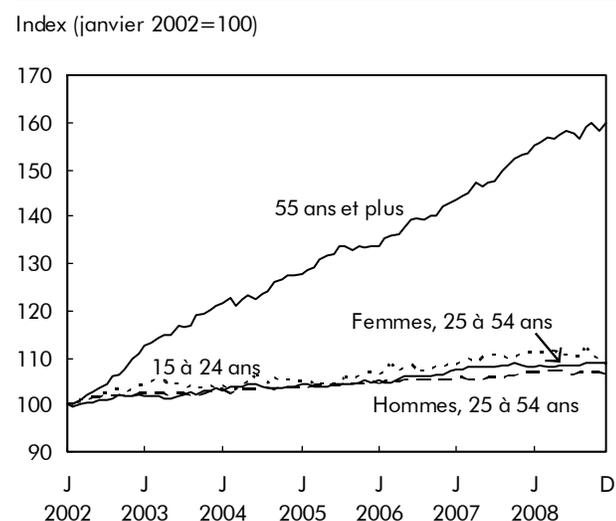
miers mois ont été en partie contrebalancées par des baisses durant les quatre derniers mois. La croissance de l'emploi a été particulièrement faible dans le secteur de la production de biens au cours du dernier trimestre de 2008 à cause des pertes d'emplois survenues dans la construction. Le taux de chômage de la province a atteint 5,3 % en décembre 2008, soit une augmentation de 1,2 point de pourcentage comparativement à 12 mois plus tôt.

Dans les provinces de l'Atlantique, en 2008, l'emploi avait diminué à Terre-Neuve-et-Labrador (-1,0 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (-0,9 %), tandis qu'en Nouvelle-Écosse, il avait augmenté (0,2 %) alors qu'aucune évolution significative n'était constatée au Nouveau-Brunswick. À la fin de l'année, le taux d'emploi avait diminué dans chacune de ces provinces et le taux de chômage avait augmenté.

### Augmentation de l'emploi chez les travailleurs âgés

La croissance de l'emploi en 2008 est due à l'augmentation de l'emploi des travailleurs âgés, qui ne cesse de suivre une courbe de croissance ayant débuté en 2001 lorsque les premiers membres de la génération du baby-boom ont atteint 55 ans (graphique F). Les fem-

**Graphique F La croissance de l'emploi continue de correspondre au vieillissement de la population**



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

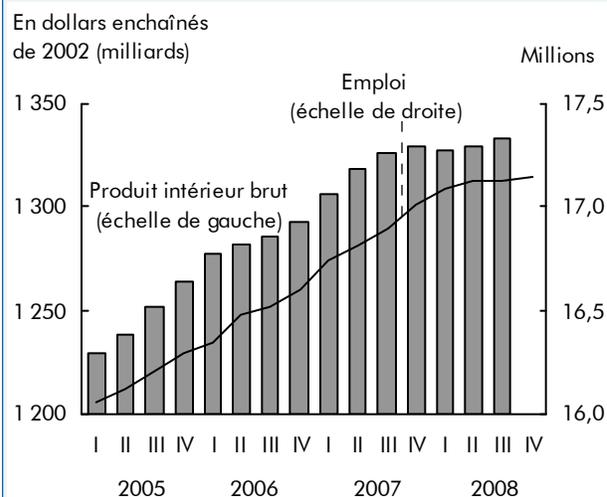
### Changement de décembre à décembre

Dans la présente analyse, le changement de l'emploi et d'autres indicateurs du marché du travail en l'année 2008 a été déterminé par une comparaison des valeurs désaisonnalisées des mois de décembre 2008 et décembre 2007, afin de déceler les changements plus tôt qu'il ne serait possible de le faire avec les moyennes annuelles. Par exemple, l'emploi était en moyenne de 17,1 millions en 2008, soit une hausse de 1,5 % par rapport à 2007. Ces valeurs semblent indiquer une modeste croissance de l'emploi en 2008, alors qu'en réalité la tendance a été neutre (graphique G). Grâce à la méthode de comparaison du changement de l'emploi de décembre à décembre, on arrive à mieux mettre en évidence cette stabilité de la croissance qui peut également être perçue comme la somme des variations mensuelles de l'emploi pour l'ensemble de l'année, et qui s'élève à seulement 80 000, ou 0,5 %.

La croissance annuelle de l'emploi basée sur les moyennes annuelles est supérieure à ce qui a été démontré dans la comparaison des mois de décembre à cause d'une forte croissance de l'emploi au cours des neuf premiers mois de 2008 et des pertes à la fin de l'année.

À l'évidence, aucune de ces deux méthodes n'est parfaite. La méthode de comparaison entre les deux mois de décembre peut induire en erreur si l'un des deux mois a connu un taux anormalement bas ou élevé. Dans ce cas, l'instabilité plus grande des données mensuelles peut mener à une interprétation différente de la tendance qui aurait pu être mieux évaluée à l'aide d'estimations moyennes trimestrielles ou annuelles plus stables.

**Graphique G Le produit intérieur brut et la croissance de l'emploi au point mort en 2008**



Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active; Comptes des revenus et des dépenses.

mes âgées de 25 à 54 ans en ont également profité, alors qu'on observe un déclin de l'emploi chez les jeunes et les hommes du principal groupe d'âge actif.

En 2008, l'emploi a diminué de 2,1 % (-55 000) pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Le taux de chômage des jeunes a augmenté de près de 2 points de pourcentage depuis le début de l'année, passant de 11,0 % à 12,9 % en décembre.

En revanche, les travailleurs âgés ont bénéficié d'une hausse de l'emploi de 4,1 % (105 000) sur toute l'année et leur taux d'emploi a augmenté de 0,2 point de pourcentage. En dépit de cette hausse, le taux de chômage des travailleurs âgés a augmenté en 2008, passant de 4,6 % à 5,6 %, étant donné l'augmentation du nombre de chercheurs d'emploi de plus de 55 ans.

Alors que l'emploi des hommes du principal groupe d'âge actif est resté stable en 2008, celui des femmes âgées de 25 à 54 ans a augmenté de 46 000 (0,8%). Toutefois, le taux de chômage de ces deux catégories de population a légèrement augmenté depuis décembre 2007 (passant à 5,8 % et 4,9 % respectivement).

#### ■ Notes

1. Adapté à la définition américaine du chômage.
2. Les employés à temps partiel aux États-Unis représentent ceux qui travaillent moins de 35 heures par semaine habituellement alors qu'au Canada, le point de démarcation est de 30 heures.
3. Pour réduire l'incidence des fluctuations mensuelles, l'analyse des heures travaillées a été effectuée à partir des moyennes trimestrielles.

---

#### Perspective

---